

DOMINION DU CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES

POUR

L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS

1936

OTTAWA

J.-O. PATENAUDE. O.S.I.

IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

1937

[blank page | page blanche]

A Son Excellence le Très Honorable Baron Tweedsmuir d'Elsfield, G.C.M.G., C.H., Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du département des Affaires indiennes pour l'année financière terminée le 31 mars 1936.

Respectueusement soumis,
Le surintendant général des Affaires indiennes,
T.A. CRERAR.

OTTAWA.

PARTIE I

Rapport du sous-surintendant général

Résumé historique

Secours aux Indiens, Caisses de fiducie et rentes annuelles

Etat des Indiens chasseurs

Services sanitaires pour les Indiens

Education

Terres et forêts

Construction et entretien d'ouvrages de génie

Arpentages

Construction

Sommaire des affaires indiennes par provinces et territoires

Finances

PARTIE II

Etats tabulaires -

Tableau 1 - Recensement des Indiens, par provinces, 1934

Tableau 2 - Grains, légumes et racines potagères

Tableau 3 - Terrains: Propriétés publiques et privées

Tableau 4 - Bestiaux et volailles: Effets généraux

Tableau 5 - Valeur de la propriété foncière et personnelle et progrès durant l'année

Tableau 6 - Source et valeur du revenu

Relevé des écoles

Comptes des crédits

Caisses de fiducie des Indiens

PARTIE I

RAPPORT

DU

SOUS-SURINTENDANT GÉNÉRAL

DES AFFAIRES INDIENNES

POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1936

[blank page | page blanche]

RAPPORT DU SOUS-SURINTENDANT GÉNÉRAL

OTTAWA, le 1er juillet 1936.

A l'honorable T.A. CRERAR,
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

Monsieur le MINISTRE, - J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1936.

Les affaires des Indiens n'ont guère changé depuis la publication du dernier rapport annuel. Vous trouverez, dans les pages qui suivent, sous leurs titres respectifs, les détails concernant l'état économique, la santé, les progrès de l'enseignement et d'autres sujets.

Au cours de l'été de 1935 le soussigné a inspecté les trois agences des Territoires du Nord-Ouest, qui se trouvent à Fort-Resolution, Fort-Good Hope et Fort-Simpson, ainsi que l'agence d'Athabaska, dans le nord de l'Alberta; pour cela il a emprunté la voie des airs. C'est la première fois depuis 1930 qu'un chef de service de l'administration centrale visite le personnel des services extérieurs dans cette partie du Dominion.

Le voyage aérien se passa très bien, sans le moindre accident ou incident malencontreux. U parcours d'aller du Lac-du-Bonnet jusqu'à l'Arctique et le retour jusqu'à Edmonton prirent 21 jours: la durée du vol proprement dit fut de 59 heures et la distance parcourue, plus de 5,000 milles. En tout, 27 endroits furent visités, au nombre desquels les suivants furent visités deux fois: Aklavik, Norman, Fort-Smith, Chipewyan et McMurray.

On n'a rien remarqué au cours du voyage qui puisse faire douter de la justesse des méthodes administratives du département dans les Territoires du Nord-Ouest. Les problèmes concernant les Indiens du nord du Canada, y compris les Territoires du Nord-Ouest, diffèrent absolument de ceux des Indiens qui habitent les réserves situées dans les régions mieux peuplées du pays. Les Indiens du Nord sont encore des nomades: pour ainsi dire le seul genre d'activité qui leur soit possible est celui de la chasse et de la pêche. Il est possible que quelques-uns puissent trouver de emplois de guides, de pilotes, de bûcherons, etc., mais la plupart doivent s'en tenir aux mêmes moyens d'existence qu'ont eus leurs ancêtres pendant des générations. Le département ne peut pas s'attendre à faire beaucoup pour eux, en créant des industries; aussi propose-t-il de s'efforcer de les aider à améliorer leurs modes de pêche et de chasse, et aussi de leur fournir, au besoin, des munitions et du fil de ligne.

La question de santé est le principal sujet de préoccupation dans cette contrée, et comme elle est mêlée de façon inextricable au mode d'existence des Indiens, à leurs habitudes de nomades et à l'incertitude d'un approvisionnement de bouche régulier, cela comporte de graves responsabilités. Les deux faits primordiaux sont la fréquence intense des cas de tuberculose et la haute mortalité infantile parmi ces gens-là. La situation s'améliore lentement, mais graduellement; toutefois, pour les raisons sus-indiquées, on ne peut pas attendre de progrès rapide ou frappant.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES

RÉSUMÉ HISTORIQUE

Peut-être sied-il de tracer un bref exposé historique de la politique adoptée à l'égard des Indiens et de l'organisation du département.

Depuis le début de la domination britannique en Amérique du Nord les Indiens ont toujours, été considérés comme devant constituer pour le gouvernement une responsabilité spéciale et distincte.

Depuis l'établissement de la première colonie anglaise en Nouvelle-Angleterre, on a toujours concédé aux Indiens la propriété des terrains qu'ils occupaient et on les, a indemnisés pour l'abandon de leurs territoires de chasse. La Couronne s'est toujours réservé le droit exclusif de traiter avec les Indiens quand il s'agit de céder leurs terrains, et cette règle, qui fut confirmée par la proclamation royale du 7 octobre 1763, est encore respectée.

En 1670, durant le règne de Charles II, des instructions furent données aux gouverneurs des colonies, prescrivant, entre autres, que les Indiens qui désiraient se placer sous l'autorité anglaise, fussent bien accueillis et protégés.

Il subsiste encore de nombreux accords et traités, qui remontent jusqu'à 1664 et qui furent conclus entre l'autorité anglaise et les Indiens de Nouvelle-Angleterre, à l'époque où le Canada était encore sous la domination française.

Plus tard on dut créer un service consacré uniquement à l'administration des affaires indiennes. En 1755, sir William Johnson fut nommé surintendant des Indiens, avec quartiers généraux dans la vallée des Mohawks, contrée de la confédération des Six Nations, située alors dans ce qui est aujourd'hui l'Etat de New-York.

Après la Révolution, le service fut transporté au Canada et le chef prit le titre qu'il porte aujourd'hui: celui de surintendant général des Affaires, indiennes. Depuis ce temps-là on a conservé sans cesse un service administratif pour la protection et l'avancement des intérêts indiens.

A la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième, le département fut divisé: on mit le bureau du surintendant général et du secrétaire du département à Montréal, tandis que celui du sous-surintendant général et du sous-secrétaire furent placés, à Fort-George (Niagara).

En vertu d'une ordonnance générale datée du 13 mai 1816, la direction des affaires indiennes, fut placée sous l'autorité du commandement des forces militaires des provinces britanniques dans l'Amérique du Nord.

En vertu d'une autre ordonnance générale datée du 13 avril 1830, la direction des affaires indiennes dans le Haut-Canada fut placée sous l'autorité de sir John Colbourne, lieutenant-gouverneur de cette province, tandis que celle du Bas-Canada demeurait sous l'autorité militaire.

En 1830, par ordre du gouvernement de Sa Majesté, le département des Affaires indiennes du Haut-Canada fut séparé de celui du Bas-Canada et placé sous l'autorité de sir John Colbourne, avec le colonel James Givins, en qualité de surintendant en chef pour la province.

Dans le Bas-Canada, le département fut placé sous l'autorité du secrétaire militaire à Québec, qui, à l'époque, était le lieutenant-colonel Cooper. Le lieutenant-colonel D.C. Napier fut transféré au bureau du secrétaire militaire, à titre de secrétaire, avec la solde et l'allocation d'un surintendant.

Après l'Acte d'Union, en 1841, le bureau central du département des Affaires indiennes, qui ne faisait alors plus qu'un, continua de demeurer au siège du gouvernement, lequel, sous le régime de l'ancienne Province du Canada, était transporté d'une place à l'autre.

Jusqu'en 1860, le gouvernement impérial se chargea de la direction et des frais du service des Affaires indiennes, mais cette année-là il fut décidé que la Province le prendrait à sa charge.

Par le statut 23, Victoria, chapitre 151, intitulé: Loi concernant la gestion des terres et biens des Indiens, la direction des affaires indiennes fut amenée sous

l'autorité du département des terres domaniales, à dater du 1er juillet 1860, et le commissaire des terres domaniales devint alors surintendant en chef des Affaires indiennes.

Après la Confédération, l'administration des Affaires indiennes, qui avait été placée sous l'autorité des diverses provinces, tomba sous celle du gouvernement fédéral.

Le service des Affaires indiennes fut rattaché au Secrétariat d'Etat, à l'époque de la Confédération, et les secrétaires d'Etat dont les noms suivent ont été en même temps surintendants généraux des Affaires indiennes:

Hon. H.-L. Langevin, du 1er juillet 1867 au 7 décembre 1869.

Hon. Jos. Howe, du 8 décembre 1869 au 6 janvier 1873.

Hon. Thos. N. Gibbs, du 14 juin 1873 au 30 juin 1873.

En vertu du statut 36 Victoria, chapitre 24, on créa, le 1er juillet 1873, le ministère de l'intérieur, auquel fut rattaché le département des affaires indiennes.

Depuis 1880, le département des Affaires indiennes a été un service distinct, en vertu du statut 43, Victoria, chapitre 28, sanctionné le 7 mai 1880.

Voici quels furent les surintendants généraux depuis le 1er juillet 1873:

Hon. Alex. Campbell, du 1er juillet 1873 au 6 novembre 1873.

Hon. David Laird, du 7 novembre 1873 au 6 octobre 1876.

Hon. David Mills, du 24 octobre 1876 au 16 octobre 1878.

Très hon. sir John A. Macdonald, du 17 octobre 1878 au 16 octobre 1883.

Sir D.L. MacPherson, du 17 octobre 1883 au 4 août 1885.

Hon. Thos. White, du 5 août 1885 au 21 avril 1888.

Hon. Edgard Dewdney, du 3 août 1888 au 16 octobre 1892.

Hon. T. Mayne Daly, du 17 octobre 1892 au 30 avril 1896.

Hon. Hugh J. Macdonald, du 1er mai 1896 au 8 juillet 1896.

Hon. Clifford Sifton, du 17 novembre 1896 au 1er mars 1905.

Hon. Frank Oliver, du 8 avril 1905 au 6 octobre 1911.

Hon. Robt. Rogers, du 10 octobre 1911 au 28 octobre 1912.

Hon. Wm. J. Roche, D.M., du 29 octobre 1912 au 12 octobre 1917.

Hon. Arthur Meighen, du 12 octobre 1917 au 10 juillet 1920.

Hon. sir Jas. A. Lougheed, du 10 juillet 1920 à décembre 1921.

Hon. Charles Stewart, du 29 décembre 1921 à juin 1926.

Hon. H.H. Stevens, (par interim), du 29 juin 1926 au 13 juillet 1926.

Hon. R.B. Bennett (par interim), du 13 juillet 1926 à septembre 1926.

Hon. Charles Stewart, du 25 septembre 1926 au 19 juin 1930.

Hon. Ian Alistair MacKenzie, du 19 Juin 1930 à août 1930.

Hon. Thos. Gerrow Murphy, du 7 août 1930 au 23 octobre 1935.

Hon. Thos. A. Crerar, 23 octobre 1935.

Il n'y a au Canada qu'une seule loi et un seul organisme administratif pour les Indiens. Au nombre de ses fonctions, le département est chargé de la direction des réserves et des terres des Indiens, de l'administration des caisses de fiducie, des services d'assistance, d'éducation et de soins médicaux, de même que de la surveillance des exploitations agricoles.

Voici quelle est la population indienne par provinces:

Alberta	10,900
Colombie Britannique	23,598
Manitoba	12,958

Nouveau-Brunswick	1,734
Territoires du Nord-Ouest	3,854
Nouvelle-Ecosse	2,003
Ontario	30,631
De du Prince-Edouard	224
Québec	13,281
Saskatchewan	11,878
Yukon	1,359
...	112,510

ARCHIVES

Les archives du département remontent à 1723 et contiennent beaucoup de documents historiques précieux, tels que les originaux de traités et cessions. Etant donnée la longueur de la période visée par ces documents, les dossiers atteignent l'importance de véritables archives. Dans certains cas, il existe une correspondance suivie sur certains sujets qui remonte à plus d'un siècle. Le nombre des dossiers est d'environ 100,000. Voici un état sommaire de la correspondance courante pour l'année financière 1935 - 36:

...	Reçus	Envoyés
Lettres	58,736	33,151
Télégrammes
Notes
Pièces justificatives et rapports	61,259	...

SECOURS AUX INDIENS, CAISSES DE FIDUCIE ET RENTES ANNUELLES

Lorsque furent séparées la comptabilité et l'administration, lors de l'établissement d'une section de la Trésorerie dans le département, l'on créa ce que l'on appelle la division des caisses de fiducie, des rentes annuelles et des secours; le personnel fut pris en majeure partie dans ce qui était auparavant la division de la comptabilité. Voici un rapport succinct des opérations administratives du service:

SECOURS AUX INDIENS

Au cours de la dernière année financière beaucoup d'Indiens du Canada ont dû, par suite de chômage et de maladie, solliciter l'aide du département, sous forme de denrées alimentaires et de vêtements. L'Indien fut le premier à être privé de travail lorsque survint la crise économique, et il sera sans doute le dernier à reprendre l'ouvrage lorsque la situation s'améliorera. Les employeurs semblent avoir une tendance à refuser de l'emploi aux Indiens, considérant qu'ils sont à la charge du public et qu'il n'est pas nécessaire de les embaucher, quand il y a un blanc pour occuper la place.

Le sort des Indiens s'est quelque peu amélioré dans le cours de l'année, surtout chez les Indiens agriculteurs de l'Ontario et du Manitoba. Dans les autres provinces des Prairies, par suite des mauvaises récoltes, ils ont été très à court de ressources et, en conséquence, ont eu besoin de plus de secours qu'à l'ordinaire.

Les Indiens qui comptent pour vivre sur la chasse et le piégeage ont eu, pour la plupart, une mauvaise année et le département a été obligé de faire un surcroît de dépenses pour leur fournir des aliments et des vêtements. Cela était dû en grande partie à la disette périodique de lapins qui était proche, et à la diminution des captures d'animaux à fourrure qui s'ensuit, et que la hausse des prix ne put que partiellement contrebalancer.

Les Indiens pêcheurs du littoral du Pacifique ont pris plus de poisson et ont obtenu de meilleurs prix, sauf dans le district de Skeena où les passages furent peu nombreux.

Au cours de l'année financière 1935 - 36, le département a dépensé un peu plus que \$895,000 à même les fonds publics pour les fins de secours, sans compter environ \$200,000 provenant des caisses de fiducie. Cette dernière dépense représente approximativement une charge de \$9 pour chacun des Indiens du Canada.

Le département s'est efforcé de veiller à ce qu'aucun Indien ne souffrit outre mesure; toutefois, on a pris pour habitude d'employer tous les moyens possibles pour dissuader les Indiens de rester à ne rien faire lorsqu'ils peuvent subvenir eux-mêmes à leurs besoins.

CAISSES DE FIDUCIE DES INDIENS

Il s'agit de fonds appartenant aux diverses tribus indiennes du Canada et placés entre les mains du gouvernement fédéral qui alloue là-dessus un certain intérêt, lequel intérêt sert à grossir la caisse. Cet argent provient de la vente de terres et de forêts, de locations, etc., et de rentes capitalisées.

Les fonds en question sont placés au crédit de 475 comptes, appartenant aux tribus indiennes un peu partout dans le pays.

Les tribus qui ont suffisamment d'argent pour faire face aux dépenses nécessaires de leur réserve et accuser un excédent, reçoivent des versements d'intérêts en espèces deux fois par an: au printemps et à l'automne.

Les caisses de fiducie des Indiens, à la fin de la dernière année financière, atteignaient la somme de \$13,977,863.60. Au cours de l'année, les recouvrements, y compris l'intérêt de l'Etat, se sont élevés à \$1,122,429.84; les dépenses ont atteint \$1,055,239.92.

RENTES ANNUELLES

A l'époque du premier établissement britannique dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, la Couronne concéda aux Indiens la propriété du terrain et se réserva le droit exclusif de traiter avec eux au sujet de l'abandon de leurs terres. Le principe fut confirmé par la proclamation royale du 7 octobre 1763, et depuis ce temps-là on y a adhéré lorsqu'il s'est agi de faire cesser un titre de propriété au fur et à mesure que la colonisation progressait vers le nord et vers l'ouest.

D'après les premiers traités ou actes de cession conclus avec les Indiens, on avait l'habitude d'acheter une ferme, moyennant une somme d'argent déterminée ou une quantité de marchandise et de ménager, dans les limites du territoire ainsi abandonné, une certaine étendue de terrain devant servir de réserve où les Indiens pouvaient s'établir à part; le reste du territoire était disponible pour les colons.

Toutefois, dans certains cas, on se mit d'accord sur une annuité payable tantôt à l'ensemble de la tribu, tantôt à chaque Indien en particulier. Dans le Haut-Canada, ces annuités ont toutes été capitalisées antérieurement à la Confédération; pour cela on a mis de côté, au crédit des tribus indiennes, une somme suffisante pour leur assurer un revenu équivalent à ces annuités du début.

Les traités en question visent la partie de l'Ontario qui est située à l'ouest de la côte orientale du lac Huron, les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, et la partie de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest située dans la vallée du Mackenzie. Ils portent les noms officiels de Robinson Huron, Robinson Supérieur et Traités I à XI. Le plus ancien date de 1850 et le plus récent, de 1930.

Par suite du traité, on accorde aux Indiens une rente annuelle, qui est de \$4 par habitant, sous le régime des traités Robinson et du Traité IX, et de \$5 pour ce qui est des autres traités. Le département a pris pour habitude d'envoyer ses agents verser cet argent en espèces et le mode de versement annuel a changé à mesure que s'amélioraient les moyens de transport. A l'heure actuelle, bien que dans beaucoup d'endroits les Indiens aillent chercher leur argent à l'agence et que dans d'autres ce soient les agents qui aillent monter leur tente dans la réserve, il existe certaines régions éloignées que l'on ne peut atteindre qu'en canot ou en bateau automobile; en ces derniers temps, on s'est servi dans une très large mesure d'hydroplanes dans l'extrême-nord. Pour atteindre le Grand lac des Esclaves et redescendre le cours du Mackenzie on se sert de bateaux. Les agents de ce district, qui sont en même temps des médecins qualifiés, peuvent remplir les doubles fonctions d'agent et de docteur.

Cette année, il y a sept agents qui se servent d'hydroplanes pour aller verser les rentes contractuelles dans leur district; chacun d'eux est accompagné d'un médecin qui veille à la santé des Indiens pendant que l'agent fait la distribution

de l'argent. Peut-être serait-il intéressant, pour donner un exemple de ce que comporte un de ces voyages, de suivre, disons le parcours du groupe chargé de l'exécution du traité n° 9, qui va dans le Nouvel-Ontario et qui a à sa tête un fonctionnaire de l'administration centrale d'Ottawa. Le groupe emploie deux hydroplanes et l'exposé qui suit indique, d'une façon assez détaillée, les opérations que comporte le versement de ces rentes annuelles aux Indiens. Dans chacun des appareils se trouvent un pilote et un mécanicien de l'aviation royale canadienne; le payeur se met dans un appareil et le médecin dans l'autre. Voici l'itinéraire du voyage annuel:

En arrivant d'Ottawa au lac Remi, le groupe fait les préparatifs nécessaires pour se rendre à la Rivière aux Anglais, Ogoki, Fort-Hope, Lansdowne, Osnaburgh et ensuite à Sioux-Lookout, où l'on procède à la vérification des appareils avant de poursuivre le voyage vers l'intérieur. Une fois ces préparatifs achevés, le groupe part pour Cat-Lake, Windigo, Trout-Lake, Fort-Severn, Winisk, Attawapiscat, Albany et ensuite Moose-Factory où l'on procède de nouveau à des vérifications, avant de continuer le parcours jusqu'à Nemaska et Neoskwaskau, à l'intérieur de la province de Québec, pour revenir ensuite à Ottawa.

Ce voyage représente un parcours de plus de 4,000 milles sur lequel on visite les divers postes sus-mentionnés et où les Indiens ont été avertis de se réunir. Les avis sont envoyés au mois de février afin qu'ils puissent les atteindre en temps voulu.

Outre les versements, il y a les questions d'éducation, d'assistance, etc., à examiner et bien des difficultés à résoudre entre Indiens. Le médecin est lui aussi occupé à vacciner, inoculer, examiner et traiter les malades de l'année précédente et d'autres qui ont contracté une maladie depuis sa dernière visite.

Par le parcours du traité n° 9, le gouvernement fournit \$17,000 en billets flambants neufs. On prend des billets neufs parce qu'ils sont plus faciles à emballer et aussi parce qu'ils, doivent constituer une grande partie de l'argent en circulation dans la région, l'année suivante.

Outre les arrangements faits par le département, le service de l'aviation royale canadienne doit déposer des provisions d'essence et d'huile dans les "caches" situées le long du parcours, afin que les appareils puissent se dispenser de porter une charge trop lourde de combustible. C'est d'autant plus nécessaire qu'ils ont à transporter beaucoup de matériel, au cas où l'on aurait besoin de faire des réparations au cours d'un si long trajet et si loin de leur base.

Ce que l'on vient d'énumérer ne constitue qu'un bref aperçu du travail qui s'effectue et du parcours qui est couvert dans ces, voyages annuels, mais à l'arrière-scène il faut un gros travail d'administration et d'organisation pour assurer le succès de ces entreprises. On verse des rentes à environ 50,000 Indiens dans tout le Canada, ce qui représente une dépense annuelle d'environ \$250,000. Chaque année, il faut préparer avec soin ces voyages. Chacun des cinquante agents payeurs, situés à différentes endroits ici et là dans le pays, a besoin de recevoir la somme exacte qui revient à ses Indiens. Vu que beaucoup d'Indiens ont à parcourir des distances considérables, pour se rendre aux endroits où l'on paie, il faut que les payeurs se trouvent là à des dates fixées d'avance. On a besoin de régler de façon précise le transport des provisions; en effet, il faut se rappeler que quiconque entreprend l'un de ces voyages doit avoir avec lui suffisamment de provisions pour accomplir sa mission et revenir à son point de départ. Dans certains cas, le siège de l'agence est si loin de la civilisation qu'on doit envoyer l'argent à l'agent, par aéroplane, de la banque la plus proche.

L'emploi d'aéroplanes permet d'effectuer les paiements en bien moins de temps. Ainsi le groupe chargé d'exécuter le traité n° 9 peut couvrir en quarante-deux jours deux fois plus, de terrain que l'on ne parcourait autrefois en canot en près de trois mois. Là où, si tout allait bien, il fallait onze jours en canot pour atteindre le poste suivant, on ne prend plus que deux heures en avion.

ÉTABLISSEMENT AGRICOLE DES VÉTÉRANS INDIENS

C'est le département des Affaires indiennes qui s'est chargé d'appliquer la loi en question aux Indiens qui sont anciens combattants. On a fait des prêts à 265 Indiens ici et là dans le pays, et ces prêts représentent un débours de plus de \$500,000. Cela a permis au département d'établir un grand nombre d'Indiens sur des terrains de culture où eux et leur progéniture seront une richesse pour le pays; ainsi ils n'auront plus besoin de compter sur la charité publique comme beaucoup étaient enclins à le faire.

C'est pour les vétérans indiens et le département des Affaires indiennes un sujet de satisfaction de savoir que les droits de nos Indiens du Canada ont enfin été reconnus par le ministère des Pensions et que les Indiens jouissent maintenant de tous les privilèges, en ce qui concerne les allocations de secours et les services du Last Post Fund. Les vétérans, indiens sont maintenant sur le même pied que leurs camarades de race blanche.

Ces privilèges, auraient toujours dû être accordés aux anciens combattants indiens; en effet, plus de 4,000 d'entre eux se sont enrôlés volontairement pour la Grande Guerre, ce qui représente approximativement 35 p. 100 du chiffre de la population mâle d'âge militaire dans les, neuf provinces.

ALLOCATIONS AUX MÈRES DE FAMILLE

Dans la province d'Ontario, on a accordé aux Indiennes qui ont des enfants à leur charge les avantages de l'allocation maternelle et celles qui sont ainsi assistées sont au nombre d'environ 100. Notre département prend à sa charge 50 p. 100 de l'allocation. Cela a été d'un grand secours et a permis aux mères de famille de garder leurs enfants avec elles; elles peuvent ainsi subvenir à leurs besoins et les élever comme il faut, tant au point de vue physique qu'au point de vue moral et intellectuel.

ÉTAT DES INDIENS CHASSEURS

Depuis quelques années la situation des Indiens chasseurs et pêcheurs est un sujet de grave préoccupation pour le département. La chasse et la pêche constituent les vocations aborigènes des Indiens primitifs. De temps immémorial les Indiens ont désiré préserver leurs ressources et ils peuvent encore le faire si on les protège. D'un autre côté, si on laisse les Blancs vider les terrains de chasse des Indiens, ceux-ci prendront naturellement tout ce qu'ils pourront pendant qu'ils en ont l'occasion, et le grave danger est que cela suscite une concurrence intense entre Blancs et Indiens qui aboutira pour ainsi dire à l'extermination d'espèces précieuses. La plupart du temps, les familles indiennes ont une demeure fixe; elles reconnaissent entre elles leurs territoires de chasse qui sont transmis de génération en génération, tandis que les chasseurs blancs appartiennent souvent à la classe ambulante qui a pour habitude, une fois tel territoire épuisé, de se transporter dans un autre.

En vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, le gibier et le poisson appartiennent aux provinces, sauf, bien entendu, dans les quelques territoires fédéraux qui restent. Par conséquent, les problèmes qui surgissent relèvent de deux compétences: celle du gouvernement fédéral pour ce qui est des Indiens, et celle des provinces, pour ce qui est du gibier et du poisson. On surmonte les, difficultés au moyen de conférences et d'accords entre les autorités fédérales et provinciales. Dans certaines parties du pays, les Indiens possèdent des privilèges de chasse et de pêche spéciaux, par suite de traités intervenus entre la Couronne et les tribus.

Dans ces derniers temps on a vu s'accroître de façon alarmante le nombre des chasseurs blancs qui empiètent sur les terrains de chasse au nord des diverses provinces, lesquels territoires étaient auparavant à l'usage exclusif des Indiens.

Les chasseurs blancs font grand usage du poison; ce procédé illégal et pernicieux constitue un grave danger pour la conservation du gibier. Jamais le département n'a eu connaissance qu'un chasseur indien se soit servi de poison nulle part au Canada. Il est évident que si l'on ne protège pas d'une façon spéciale les chasseurs indiens du Nord, ils tomberont dans le dénuement et l'indigence, par suite de la disparition du gibier.

Le département est d'avis que la seule façon de résoudre ces problèmes de façon satisfaisante serait de réserver des territoires appropriés dans lesquels seuls les Indiens auraient le droit de chasser.

Grâce à l'étroite collaboration qui s'est maintenue entre le département, les provinces et les autorités fédérales qui administrent les Territoires du Nord-Ouest, on a fait de grands progrès-durant ces dernières années, au point de vue de la délimitation de réserves de chasse pour les Indiens; cela a donné de bons résultats, aussi bien pour les Indiens que pour la conservation du gibier.

Voici un bref aperçu de la situation, en ce qui concerne les Indiens chasseurs et pêcheurs dans les diverses provinces et territoires;

ILE DU PRINCE-EDOUARD, NOUVELLE-ECOSSE ET NOUVEAU-BRUNSWICK

Les Indiens des Provinces maritimes sont sur le même pied que les autres au point de vue des lois provinciales de chasse; ils ne jouissent à cet égard d'aucun privilège. Certains d'entre eux prétendent qu'ils devraient être soustraits à l'application des lois de chasse par suite de certains vieux traités remontant jusqu'à l'époque de George III, mais les tribunaux n'ont pas maintenu leur revendication.

QUÉBEC

Une ordonnance du lieutenant-gouverneur en son conseil, datée du 16 janvier 1932, prescrit ce qui suit:

En conséquence, l'honorable ministre recommande que, en vertu du paragraphe 6 de l'article 48 du chapitre 96 des Statuts révisés de 1925, le district de Mistassini, la portion non organisée du district d'Abitibi, celle d'Ashuanipi et tout le Nouveau-Québec, constituent une réserve de chasse et de pêche, où seuls les Indiens pourront se livrer à la chasse des animaux à fourrure.

L'ordonnance appelle les territoires susmentionnés "l'ensemble de la région du nord de la province" et évalue approximativement ce qui était autrefois le Territoire d'Ungava.

En vertu d'un décret antérieur, on avait ainsi réservé, au profit des Indiens vivant aux alentours du grand lac Victoria, un territoire d'environ 4,000 milles carrés, connu sous le nom de Réserve de chasse de l'Abitibi, et un territoire d'environ 6,300 milles carrés, connu sous le nom de Réserve de chasse du Grand Lac Victoria.

ONTARIO

Pour les fins de la chasse la province est divisée en trois sections administratives, qui sont les suivantes:

Section de l'est, comprenant tout le territoire à l'est de la rivière aux Français et de la rivière Mattawa;

Section du centre, comprenant tout le territoire à partir de la rivière aux Français et de la rivière Mattawa jusqu'à la frontière du Manitoba et au sud des voies du National-Canadien;

Section du nord, comprenant tout le territoire au nord de la voie principale du National-Canadien.

On cherche autant que possible à garder la section du nord pour les Indiens qui demeurent dans cette région et les autres gens domiciles au nord de la voie du Grand Trunk Pacifique qui auraient droit au même privilège que l'on accorde aux Indiens et métis visés par les traités, à condition, toutefois, que les territoires de chasse des Blancs soient limités à une étendue de terrain déterminée, très à proximité de leurs domiciles respectifs.

Dans la section de l'est les Indiens sont assujettis aux lois de chasse de la province tout comme les autres gens.

Dans les sections du nord et du centre, seuls les agents du département de la chasse et de la pêche délivrent des permis de chasse au piège pour des territoires déterminés. Dans la section du centre, les autorités de la province collaborent avec les agents des Indiens afin de veiller à ce que les territoires de chasse des Indiens n'aient pas à souffrir d'autres permis.

MANITOBA, SASKATCHEWAN ET ALBERTA

Chacune des conventions conclues entre le gouvernement fédéral et les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, en 1929, relativement à la rétrocession de leurs ressources naturelles, stipulait, entre autres choses, ceci: Pour assurer aux Indiens de la province la continuation de l'approvisionnement de gibier et de poisson destinés à leurs support et subsistance, le Canada consent à ce que les lois relatives au gibier et qui sont en vigueur de temps à autre dans la province, s'appliquent aux Indiens dans les limites de la province; toutefois, les dits Indiens auront le droit que la province leur assure par les présentes de chasser et de prendre le gibier au piège et de pêcher le poisson, pour se nourrir en toute saison de l'année sur les terres inoccupées de la Couronne et sur toutes les autres terres auxquelles les dits Indiens peuvent avoir un droit d'accès.

Outre ces privilèges, les provinces des Prairies ont pris pour habitude d'exonérer les Indiens du paiement des permis de chasse au piège. On a besoin de protéger encore plus les Indiens de ces provinces en créant pour eux des réserves de chasse. Dans la Saskatchewan, le département, s'efforce autant qu'il le peut à combler cette lacune en louant de la province des territoires de chasse où les Indiens puissent tendre leurs pièges. Cette méthode réussit très bien.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

En Colombie-Britannique il y a le système des territoires de chasse enregistrés, suivant lequel un trappeur achète les droits exclusifs de piégeage dans un territoire déterminé, habituellement telle ou telle vallée. Ces territoires de chasse sont concédés pour une période de cinq ans, avec privilège de renouvellement mais sous réserve de se conformer aux règlements concernant les permis de trappeur, de faire usage régulièrement et effectivement du territoire en question, et d'autres conditions.

Les autorités se sont appliquées à donner la préférence aux Indiens, en leur accordant le choix des territoires et en réduisant le prix des redevances. Toutefois, dans la pratique, les Indiens n'ont pas toujours bénéficié de cette préférence dans la mesure que l'on espérait, parce que leurs concurrents de race blanche, plus entreprenants et plus rusés, ont trouvé le moyen de se procurer des territoires qui faisaient partie auparavant des terrains de chasse des Indiens. Néanmoins, on prend des dispositions pour remédier à cet état de choses en redoublant la surveillance.

On a eu, en outre, quelque difficulté à adapter le système indien de conservation du gibier. Par exemple, les familles indiennes qui ont l'expérience de la chasse ont été habituées à avoir plusieurs territoires de chasse dont un seul est exploité durant une ou plusieurs saisons, tandis que l'on ne touche pas aux autres qui sont réservés pour plus tard, et cela afin que le gibier ait le temps de se repeupler. En d'autres termes, c'est un système de rotation qui est un plan économique semblable à la méthode d'assolement dans la culture.

A mesure que ces questions seront mieux comprises, on espère que le système profitera mutuellement aux Indiens et aux Blancs et que les anciennes causes de discorde disparaîtront.

On accorde également aux Indiens de la Colombie-Britannique certains privilèges spéciaux, au point de vue de la capture du gibier et du poisson pour les fins d'alimentation. Les Indiens du littoral s'adonnent avec succès au commerce du poisson, mais, à cet égard, ne jouissent d'aucun traitement de faveur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Voici quels sont les territoires de chasse spécialement réservés à l'usage exclusif des Indiens et des Esquimaux dans les Territoires du Nord-Ouest qui sont sous l'autorité fédérale et qui comprennent, outre les îles de l'Arctique, cette partie de la terre ferme située à l'ouest de la baie d'Hudson et au nord de la 60ème parallèle:

...	Milles carrés
Réserve des îles de l'Arctique	439,105
Réserve de Yellowknife	70,000
Réserve de la rivière des Esclaves	2,200
Réserve de la rivière Peel	3,300
Parc aux Bisons des bois	3,625

Ce plan a donné de très bons résultats dans les Territoires du Nord-Ouest, aussi bien au point de vue de la conservation du gibier qu'à celui de la protection des indigènes.

Il est bon de remarquer que les réserves de chasse indiennes ne doivent pas être confondues avec les réserves d'habitation indiennes. Les premières sont des étendues de terrain sur lesquelles les Indiens ont des privilèges de chasse spéciaux, sans en posséder le sol, ni les ressources, tandis que les secondes sont réellement la propriété des Indiens. Peut-être convient-il de signaler que les réserves d'habitation indiennes, quoique nombreuses, n'ont pas une grande étendue et sont assez bien peuplées, si bien qu'on n'y trouve que peu d'animaux sauvages. Ainsi, bien que les Indiens aient l'exclusivité de la chasse sur leurs réserves respectives, cela ne signifie pas grand'chose.

Les raisons dont on s'est inspiré pour adopter la ligne de conduite ci-haut mentionnée sont résumées dans la résolution suivante qui fut adoptée unanimement par la conférence du Dominion et des provinces, à Ottawa, en 1928:

Considérant qu'il est reconnu que les Indiens du Canada vivaient primitivement surtout de la chasse et que, dans les districts non colonisés du pays, les Indiens comptent encore en grande partie sur ce moyen d'existence, surtout la an piège, et

Considérant que l'accroissement de la population blanche du Canada et l'augmentation de la valeur marchande des fourrures font que les trappeurs blancs, dans bien des régions, envahissent de plus en plus les territoires de chasse sur lesquels les Indiens comptent, ce qui ne satisfait ni les Blancs ni les Indiens et qu'on peut s'attendre à ce que cette concurrence confuse et non réglementée, si elle continue, cause un préjudice extrême aux Indiens, et

Considérant que du fait qu'on restreint les droits de chasse au piège à des territoires déterminés les gens ont plus d'intérêt à préserver et entretenir un approvisionnement d'animaux à fourrure dans ces territoires,

Il est par conséquent résolu que cette conférence approuve l'idée de réserver, autant qu'il est praticable, certains territoires propices et d'étendue raisonnable dans les régions non colonisées où seuls les Indiens auront le droit de chasser au piège.

En s'inspirant de l'esprit de cette résolution, le Dominion et les provinces, en unissant leurs efforts, sont en état de soustraire ce qui reste des animaux sauvages à l'exploitation des trappeurs qui font la chasse à outrance et en même temps assurer aux Indiens, moyennant la surveillance voulue, au moins un territoire de chasse quelconque où ils pussent vaquer à leur antique métier sans être molestés.

Ces problèmes des Indiens chasseurs, aussi bien du Canada que des Etats-Unis, ont été discutés lors de la Conférence relative à la conservation de la faune sauvage du continent nord-américain, qui eut lieu à Washington du 3 au 7 février 1936. Le département qui s'était fait représenter à cette conférence, y présenta une étude intitulée "Ce que le Canada fait pour les Indiens chasseurs", qui suscita beaucoup d'intérêt.

SERVICES SANITAIRES DES INDIENS

Au point de vue santé, l'année visée par ce rapport a été pire que les précédentes. Durant les premiers mois, la coqueluche a été très fréquente; la rougeole, un peu moins. L'intensité de ces deux maladies, manifeste depuis trois ans,

semble avoir atteint son terme, du moins parmi les Indiens. Il y a beaucoup plus de cas de fièvre scarlatine et de diphtérie. Heureusement, aucune de ces maladies n'a pu se développer suffisamment pour devenir épidémique. Une influenza de forme assez bénigne s'est propagée de façon intense durant l'hiver entre Fort-William et les Rocheuses. Malgré que le taux de la mortalité résultant de ces maladies ne paraisse pas avoir été bien élevé, il a fallu pour les combattre beaucoup d'efforts et de frais.

L'innovation des moyens de transport modernes, surtout du transport aérien, n'a pas été, du point de vue santé, un pur bienfait. Les tribus indiennes très éloignées qui étaient autrefois au delà des bornes de la contagion, surtout en hiver, n'échappent plus aux maladies qui sont courantes dans les districts plus peuplés. La rougeole s'est propagée, au commencement de l'hiver dernier, à partir de la région de la Mackenzie jusqu'à l'Arctique. D'un autre côté, il est juste de faire observer que l'avion est on ne peut plus précieux pour apporter des secours médicaux à ces mêmes gens qui habitent au loin. Jusqu'à un certain point, le transport aérien a cessé d'être une nouveauté, et le public fait moins de cas de ce qu'on a appelé les "missions humanitaires" (mercy flights). Toutefois, les dossiers du département indiquent que le nombre de ces envolées s'accroît tous les ans.

Il est difficile de juger si et jusqu'à quel point les embarras économiques des dernières années ont affecté la santé des Indiens. Dans la province de Québec et les Provinces maritimes où la population indienne est plus industrielle qu'agricole, la crise s'est fait durement sentir, et il semble avéré que la tuberculose est plus commune qu'auparavant. Mais c'est encore une chose dont il est difficile d'être sûr, car les Indiens déclarent leurs maladies bien plus qu'autrefois, et il est possible que le changement soit plus apparent que réel. On n'a aucune preuve certaine de l'accroissement du rachitisme ou d'autres déficiences infantiles.

HÔPITAUX DU DÉPARTEMENT

Dans le rapport de l'an dernier, il était question d'un petit hôpital en voie de construction dans la réserve des Indiens Stony, à Morley, Alberta. Cet hôpital a ouvert ses portes durant l'été de 1935. Les Indiens Stony sont un peu moins attirés par les nouveautés que certains autres, mais ils profitent assez bien de la nouvelle institution dont la bonne oeuvre ira en se développant.

On est en train de construire un nouvel hôpital à Fort-Qu'Appelle, Saskatchewan, pour remplacer l'ancien File Hills Colony Hospital; il ouvrira bientôt ses portes. L'ancien établissement, qui n'était qu'un petit chalet, avait été inauguré il va vingt-cinq ans; il a rendu de très grands services, mais il a toujours été un sujet de préoccupations, à cause des dangers d'incendie. Le nouvel hôpital est absolument moderne, pour ainsi dire à l'épreuve du feu; il est aussi mieux situé pour desservir les agences de Qu'Appelle et de File-Hills, qui comprennent le territoire à la charge du groupe sanitaire indien de Qu'Appelle.

TRACHOME

Il y a cinq ans que l'on s'efforce d'une façon spéciale de combattre cette maladie chez les Indiens, et l'on peut maintenant se faire une idée des progrès accomplis. Le département a été heureux de pouvoir retenir les services du spécialiste qui a été engagé pour cette mission. Le personnel des pensionnats indiens a observé ses instructions et sa collaboration a été remarquable. Il est certain que l'on a fait de sensibles progrès dans ces écoles. Le nombre de cas particulièrement aigus a grandement diminué. Bien que le spécialiste soit très réticent quand il s'agit de se prononcer sur les guérisons, il a maintenant confiance que beaucoup d'élèves sont maintenant guéris et que beaucoup d'autres

sont sur la voie de la guérison. Il n'y a pas eu d'accident au cours du traitement, et l'infection des écoliers sains par les malades a diminué d'une façon remarquable.

Mais il y a un autre aspect de la situation qui est moins encourageant. Il est beaucoup plus difficile d'atteindre les Indiens adultes et âgés dans une réserve que de surveiller et traiter un groupe d'écoliers dans une maison d'enseignement. Le nombre des jeunes enfants atteints de trachome qui sont admis aux écoles n'a pas encore beaucoup diminué, mais la vieille génération fait graduellement place aux jeunes, qui ont bien appris à l'école comment avoir soin de leur yeux. Dans quelques années on constatera une diminution sensible dans le nombre des Indiens susceptibles de transmettre le trachome, ou indifférents à ses dangers.

Dans les réserves où l'on a pu soutenir la lutte de grands progrès ont été faits. Le problème ne sera pas résolu au cours de la génération actuelle, ni de la génération suivante.

TUBERCULOSE

Le département regrette de ne pouvoir annoncer de grands progrès dans la lutte contre cette maladie. Dans trois provinces on a pu, grâce à l'obligeance des organisations antituberculeuses provinciales, examiner un nombre additionnel de pensionnats; dans une autre, une grande école a été inspectée par la clinique provinciale et une deuxième a été examinée avec soin par les propres médecins du département. On a connaissance de nombreux cas dans les réserves, mais il est difficile de trouver le moyen d'isoler les malades, sans qu'il en coûte trop. Le département s'est efforcé autant que possible de collaborer avec les autres services de l'Etat pour restreindre les charges des contribuables. Le séjour dans un sanatorium est coûteux et l'isolement à domicile n'est guère efficace.

Il y a un pensionnat dont une des dépendances a été convertie, à peu de frais, en salle d'isolement pour les tuberculeux. Il y a là de la place pour seize enfants et les frais d'entretien et de traitement représentent à peu près le quart de ce que coûterait le traitement régulier dans un sanatorium. Bien que ce ne soit pas le premier endroit où cette idée ait été mise en pratique, c'est le premier bâtiment du genre que l'on ait ainsi converti. Les petites installations de ce genre sont susceptibles d'avoir de graves inconvénients si elles ne sont soigneusement surveillées; elles ne sont utiles que si elles sont menées dans les conditions voulues.

LA SANTÉ DANS LES PENSIONNATS

Il y a eu une remarquable amélioration dans l'état de santé des écoliers clés pensionnats depuis dix ans. La tuberculose glandulaire, ou scrofule, a pour ainsi dire complètement disparu au cours de cette période, et la tuberculose pulmonaire est bien moins répandue. Dans une province, sur 1,218 élèves examinés avec soin dans onze écoles, on a trouvé 15 cas de tuberculose aiguë. Malgré que la Proportion soit plus forte que celle qu'on trouverait dans le même nombre d'enfants blancs, il est clair que la tuberculose est loin d'être universelle parmi la génération d'Indiens qui pousse, comme on le prétend parfois. Notre département serait heureux de pouvoir faire plus.

Depuis quelques années on s'est appliqué à administrer de l'huile de foie de morue à tous les écoliers indiens pendant les mois d'hiver; on a partout les preuves de l'utilité de cette mesure.

ÉDUCATION

Peut-être serait-il intéressant de donner un bref aperçu de ce qui se fait pour l'éducation des Indiens. Au début, toutes les initiatives prises à l'égard des enfants indiens furent laissées uniquement aux missionnaires,

et pendant plus de deux cents ans, cette oeuvre a été poursuivie sans aucun appui financier de la part des gouvernements. On sait, d'après les archives, que les Récollets avaient, dès 1616, des écoles pour les jeunes Indiens en Nouvelle-France; les Jésuites débutèrent dès le 18ème siècle, et les membres des colonies britanniques établirent, à cette même époque, de petits centres d'enseignement chrétien. Ces tentatives, intermittentes et rien que partiellement heureuses, furent poursuivies sous la domination anglaise, en plaçant au premier rang l'instruction religieuse. On s'occupait très peu de l'enseignement, même pour les enfants blancs. En réalité, la première école du Haut-Canada (1784) fut celle des Indiens Mohawks qui s'étaient établis sur les rives de la baie de Quinte et la première église que l'on érigea dans la province (1785) fut celle que l'on éleva pour les Indiens des Six Nations de la réserve de la Grande Rivière, près de Brantford.

Antérieurement à la Confédération, il y avait à Lorette, Saint-Régis et Pierreville, dans le Bas-Canada, des externats qui donnaient de bons résultats. A Caughnawaga, les difficultés locales rendirent l'enseignement quasiment impossible. Toutefois, il y eut d'intéressantes expériences à Châteauguay et à Christieville, où les jeunes Indiens de Caughnawaga furent pris comme pensionnaires et reçurent leur instruction, y compris l'enseignement agricole. Toutes ces entreprises d'enseignement furent subventionnées par le Bas-Canada. Le Séminaire de Saint-Sulpice avait une école agricole à Oka, à laquelle l'on fit inscrire les jeunes Indiens.

Dans le Haut-Canada, la Société pour la propagation de l'Évangile à l'étranger organisa la première école indienne dans la réserve de Tyendinaga (Baie de Quinte). La New England Company, une organisation évangélique, constituée en 1661, sous le règne de Charles II, la Wesleyan Methodist Missionary Society et les Jésuites s'intéressèrent à l'éducation des Indiens au commencement du 19e siècle. Environ quarante externats furent établis dans le Haut-Canada antérieurement à la Confédération, mais deux seulement, que l'on sache, touchaient des subventions des gouvernements de l'époque. Des établissements spéciaux furent aussi créés à la même époque pour l'éducation des Indiens: le Mohawk Institute, par la New England Company; les pensionnats d'Alderville et de Mount-Elgin, par la Wesleyan Methodist Missionary Society, et le pensionnat de Wikwemikong, par les Jésuites. En outre, le gouverneur du Haut-Canada fonda un centre communal d'enseignement à Manitowaning, sur l'île Manitoulin. Cette entreprise visait à l'instruction des vieux comme des jeunes; mais ne convenant pas au tempérament indien, elle fut abandonnée en 1856, après vingt ans d'efforts.

Il convient de noter que, en 1848, certaines tribus indiennes, du Haut-Canada s'engagèrent à mettre de côté pour les fins de l'enseignement un quart de la somme reçue en échange de leur distribution annuelle de munitions. Cette caisse scolaire indienne servit en grande partie à l'entretien des pensionnats d'Alderville et de Mount-Elgin. Les versements prenaient la forme d'une subvention annuelle de tant par élève. On remarque, dès le début de la participation de l'État à l'enseignement des Indiens, les principales caractéristiques du régime actuel: la collaboration de l'Église et une subvention de tant par élève aux pensionnats.

Avant la Confédération il n'y avait pour ainsi dire pas d'organisation scolaire pour les Indiens dans les autres parties du Canada. Les missionnaires qui s'intéressaient à l'éducation des jeunes Indiens étaient opportunistes: l'on ouvrait des classes quand et là où l'entreprise promettait de réussir quelque peu. La New England Company fit l'expérience de foyers d'adoption pour les enfants des Indiens du Nouveau-Brunswick, même avant de consacrer son énergie et ses fonds à l'oeuvre des Six Nations. Un ministre de l'Église anglicane, aumônier auprès de la Compagnie de la Baie d'Hudson, tenait un pensionnat pour les jeunes Indiens de la Rivière Rouge, dès 1822. Un prêtre catholique tenta de fonder, en

1833, une école agricole pour les jeunes Indiens à la Baie Saint-Paul, maintenant Saint-Eustache, Manitoba. Il est question dans les archives d'externats dans diverses régions de l'Ouest, tous dirigés par des missionnaires catholiques romains, anglicans et méthodistes. Dans la Colombie-Britannique, la New England Society inaugura son oeuvre dès le début du siècle et c'est de là qu'est né le pensionnat actuel de Lytton.

Au moment de la Confédération, les écoles indiennes étaient en grande partie à la charge des sociétés de mission, des ordres religieux et des tribus indiennes; les législatures les aidaient très peu financièrement. Les appointements étaient maigres, la fréquentation irrégulière, et, conséquemment, les écoles n'avaient que peu d'effet. Lorsque l'Acte de l'Amérique britannique du Nord plaça les Indiens du Canada sous la responsabilité du gouvernement fédéral, les rapports des écoles indiennes furent transmis au Secrétariat d'Etat dont une division devint le Bureau administratif des affaires indiennes. En 1867, le Bureau des affaires indiennes reconnut un pensionnat, celui du Mount Elgin Institute avec 52 élèves, et aussi quarante-neuf externats avec un total de 1,664 élèves. Ces écoles se trouvaient toutes dans les provinces d'Ontario et de Québec. Plusieurs écoles indiennes, ayant un caractère purement religieux, ne firent pas de rapport au gouvernement; les deux principales étaient: le Mohawk Institute de Brantford, qui était aux frais de la New England Society, et le pensionnat catholique de Wikwemikong.

Cette année, il y avait 79 pensionnats, 270 externats et 10 écoles mixtes pour Blancs et Indiens, soit en tout 359 centres d'enseignement pour les Indiens. Le nombre des inscriptions s'est élevé à un total de 18,033; la moyenne de fréquentation, à 13,849. Le pourcentage de fréquentation, s'établissait à 76.79.

Il y a dix ans, il existait 341 écoles indiennes; les inscriptions étaient au nombre de 14,782 et la moyenne de fréquentation était de 71.69 p. 100. Le relèvement des appointements et les subventions ont attiré des professeurs et des instructeurs mieux qualifiés. En outre, les colonies indiennes ont manifesté plus d'intérêt à l'égard de l'instruction de leurs enfants. Le tableau qui suit indique l'accroissement des inscriptions et de la scolarité:

Année financière	Pensionnats		Externats		Total		
	Inscriptions	Moyenne de fréquentation	Inscriptions	Moyenne de fréquentation	Inscriptions	Moyenne de fréquentation	Pourcentage de fréquentation
1925 - 26	6,327	5,658	8,455	4,940	14,782	10,598	71.69
1923 - 27	6,641	5,881	8,069	4,660	14,710	10,541	71.66
1927 - 28	6,795	6,043	8,223	4,823	15,018	10,866	72.35
1928 - 29	7,075	6,282	8,272	4,976	15,347	11,258	73.35
1929 - 30	7,302	6,476	8,441	5,103	15,743	11,579	73.55
1930 - 31	7,831	6,917	8,584	5,314	16,415	12,231	74.51
1931 - 32	8,213	7,400	8,950	5,707	17,163	13,107	76.36
1932 - 33	8,465	7,613	8,960	5,874	17,425	13,478	77.40
1933 - 34	8,596	7,760	8,852	5,592	17,448	13,352	76.52
1934 - 35	8,709	7,882	8,851	5,560	17,560	13,442	76.54
1935 - 36	8,906	8,061	9,127	5,788	18,033	13,849	76.79

En dix ans les inscriptions ont augmenté d'environ 22 p. 100 et les enfants non seulement fréquentent l'école en plus grand nombre, mais assistent plus régulièrement aux classes. Cela a eu un bon effet sur le niveau de leurs études. En 1925 - 26, il y avait 1,091 enfants dans la 6e classe et au-dessus; l'an dernier, on en comptait 2,098 dans les classes supérieures.

C'est un bon résultat, mais la fréquentation des externats, laisse encore bien à désirer. Tous les efforts tendent à rendre ces écoles attrayantes. On cherche à avoir des maîtres mieux qualifiés, des textes et des livres de maître plus intéressants, un plus grand nombre de jeux et d'exercices au grand air, et une meil-

leure corrélation avec l'ambiance familiale indienne. Le département des Affaires indiennes et les Eglises qui s'intéressent à la chose s'efforcent particulièrement de donner un meilleur enseignement professionnel aux élèves des pensionnats. On veut faire en sorte que les diplômés de ces institutions puissent gagner eux-mêmes leur vie au sein de leurs groupes respectifs. On a demandé aux instructeurs de faire correspondre les exercices scolaires avec l'enseignement professionnel et les intérêts familiaux; c'est dans ce but que les écoles sont de mieux en mieux outillées, dans la mesure où les fonds destinés à ces fins le permettent.

Plusieurs Eglises s'occupent activement de la direction des pensionnats et externats indiens. Voici la mesure de cette collaboration, en ce qui concerne les pensionnats:

...	Pensionnats
Eglise catholique romaine	44
Eglise anglicane	20
Eglise-Unie	13
Eglise presbytérienne	2
Total	79

On a beaucoup songé à la santé des jeunes Indiens, surtout dans les pensionnats, et l'on s'en est occupé activement. On s'efforce d'une façon spéciale de développer la culture physique; on possède un service assez complet d'inspection et de traitement médical et dentaire. Le département collabore avec la Canadian Junior Red Cross, en vue d'améliorer la santé des enfants indiens.

Toutes les écoles indiennes sont inspectées fréquemment par les représentants du département. En outre, des inspecteurs des écoles publiques et séparées visitent toutes les classes, sauf dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique, où il y a des inspecteurs spéciaux pour les écoles indiennes. Le niveau d'instruction s'est élevé grâce à cette inspection plus complète. Les études des écoles indiennes peuvent se comparer maintenant à celles des écoles des Blancs dans la même localité.

Les écoles indiennes suivent le programme d'étude de la province, mais appuient spécialement sur le langage, la lecture, les sciences domestiques, les travaux manuels et l'agriculture. Dans les classes inférieures, on s'écarte des programmes d'études provinciaux qui ne contiennent pas tout à fait aux jeunes Indiens, tant au point de vue de la portée qu'à celui des matières qu'ils renferment.

Au cours de l'année, deux pensionnats modernes et à l'épreuve du feu ont été érigés; ce sont le pensionnat Shingwauk à Sault Sainte-Marie, Ontario, et le pensionnat Qu'Appelle, à Lebret, Saskatchewan. Le premier peut aménager 150 élèves, et le second, 250. On a érigé sept externats, dont quatre contiennent un logement pour le maître. Ces bâtiments ont été construits avec les fonds votés sous le régime de la loi visant la construction de travaux publics. Les écoles et leur outillage ont été réparés comme il faut, dans la mesure où le permettaient les fonds destinés à cet usage.

Environ 200 diplômés des écoles indiennes, qui avaient montré des dispositions à l'étude, ont reçu des allocations en vue de continuer leurs études dans des écoles supérieures, des universités et des collèges commerciaux. On a pris pour politique d'accorder des allocations aux diplômés de nos propres écoles qui promettent le plus et qui ont de bonnes aptitudes physiques. Lorsque les représentants de l'Eglise et du département considèrent qu'un diplômé est digne d'une allocation, on lui en accorde une, pourvu que son intention soit sincère et que l'on puisse le faire surveiller comme il faut pendant la période de ses études complémentaires. Ces bourses d'études ne sont maintenues que si l'on reçoit des rapports satisfaisants. L'an dernier, outre les élèves qui entreprirent ces cours plus avancés, il y eut 180 jeunes Indiens qui suivirent les cours d'écoles et d'orphelinats blancs. Cela est en plus des inscriptions dans les écoles indiennes

qui sont indiquées dans les tableaux de la deuxième partie de ce rapport. Dans le cours de l'année, on a dépensé, pour ces étudiants spéciaux, \$26,800 sur les crédits votés par le Parlement.

On a continué d'aider des anciens élèves de pensionnats, spécialement choisis, à débiter dans la culture et l'art ménager. Les dépenses de ce chef se sont élevées à \$4,000 environ.

Le département reconnaît le concours et les services prêtés par les principaux et le personnel des pensionnats, de même que par les maîtres des externats, en vue de l'instruction de la jeunesse indienne du Canada.

Les frais de l'enseignement des Indiens pour l'année financière terminée le 31 mars 1936, qui se sont élevés à \$1,936,744.17, sont analysés dans le tableau qui suit. En plus de cela, on a dépensé pour des fins d'enseignement une somme de \$10,911.40, prise à même le crédit spécial destiné aux Indiens de la Colombie-Britannique. Cette dernière somme a été employée à l'enseignement technique dans les écoles indiennes de la Colombie-Britannique et à aider les diplômés de talent à continuer leurs études.

FRAIS D'ENSEIGNEMENT DES INDIENS POUR L'ANNÉE 1935 - 36

Provinces	Externates	Internats	Papeterie	Enseignement et aide aux anciens élèves	Divers	Total
...	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Ile du Prince-Édouard	865 17	...	46 24	516 79	...	1,428.11
Nouvelle-Écosse	9,879 17	23,259 33	682 79	522 89	28 32	34,318 50
Nouveau-Brunswick	16,157 26	...	543 79	1,245 20	802 12	18,749 37
Québec	69,595 35	6,510 83	3,137 83	5,539 02	252 89	85,045 92
Ontario	111,449 80	284,550 43	9,929 96	14,695 27	4,000 16	424,635 62
Manitoba	53,354 85	156,775 05	4,514 01	1,545 31	533 86	216,723 08
Saskatchewan	31,486 57	332,723 33	5,113 54	956 40	1,168 32	371,448 16
Alberta	1,799 45	307,833 54	5,889 12	3 654 30	516 96	319,582 36
Territoires du Nord-Ouest	1,650 00	34,783 48	1,138 50	...	122 68	37,694 66
Colombie-Britannique	60,922 17	330,441 04	10,412 73	2,011 94	4,706 01	408,493 89
Yukon	2,466 00	15,442 98	581 94	...	134 58	18,625 50
...	359,625 79	1,492,209 00	41,946 45	30,697 03	12,265 90	1,936,744 17

TERRES ET FORÊTS

TERRES

Le problème de l'Indien, de sa terre et de l'usage de sa terre, qui intéresse toutes les provinces du Dominion, constitue une des principales responsabilités administratives du département. Il met en jeu une race de 113,000 individus plus ou moins assimilés, qui depuis dix ou vingt ans semble se ressaisir après une longue période de déclin.

Par suite de la façon dont les réserves furent, primitivement choisies et du but dans lequel elles furent, dans bien des cas, créées, la répartition des terres parmi les divers éléments qui constituent l'ensemble du groupe est très disparate. Un nombre comparativement restreint de tribus possèdent la majeure partie des biens productifs, par suite du changement qui, dans, l'intervalle, s'est effectué dans la situation générale. Au début, l'Indien vivait assez à l'aise des produits que la nature lui procurait, la plupart du temps sans effort. Bien qu'il se soit attaché obstinément à ce régime économique primitif, l'infiltration des Blancs dans les territoires adjacents lui a dérobé, ce moyen naturel d'existence. En effet, à mesure que la colonisation avançait, le gibier disparaissait pour ainsi dire à jamais, du moins dans les

districts organisés, et l'Indien des régions colonisées se trouve maintenant obligé de recourir à d'autres méthodes pour subvenir à sa

propre existence et à celle des personnes à sa charge. Evidemment, la seule autre solution qui lui reste, c'est d'utiliser comme il faut ses propriétés foncières. Malheureusement, bien souvent ces propriétés n'ont plus aujourd'hui grande valeur, car les terrains ont été choisis, en premier lieu, comme territoires de chasse et de pêche.

Le gros de la population indienne a toujours vécu et vit encore dans des régions rurales ou non colonisées. Il est bien évident qu'il n'est ni possible ni opportun d'essayer d'en transplanter une partie dans les villes industrielles. Son avenir est sur le sol, et depuis quelques années, le département a effectivement pris pour politique bien arrêtée de veiller de plus en plus à la mise en valeur, active et continue, de ces biens fonciers, afin d'accroître d'année en année le nombre de gens capables de vivre par leurs propres moyens. On fait des progrès, qui sont nécessairement lents, car on ne peut transformer la vie et les habitudes d'un peuple que grâce à un effort et un enseignement patients, bienveillants et toujours égaux. La politique du département est de reconnaître individuellement aux Indiens, au moyen de permis d'occupation (location tickets), la propriété personnelle de certains biens fonciers qu'on leur permet souvent de louer à des cultivateurs ou locataires blancs. Malheureusement, il arrive que beaucoup de ces propriétaires trouvent là un encouragement à ne rien faire, grâce au revenu que cela leur rapporte, sans qu'ils aient à le gagner. A présent, le département a pris pour habitude de restreindre et décourager cette méthode; il met à la disposition des Indiens autant de terrain que possible, et, avec l'aide d'instructeurs, encourage ceux qui sont ainsi établis à cultiver leur bien, ce qui permet de tirer le maximum de profit de l'initiative individuelle et, d'une façon générale, d'élever le niveau du rendement agricole chez les Indiens. Toutefois, il est rare que ces nouveaux propriétaires de terres de culture possèdent soit les capitaux, soit l'impulsion ou les directives nécessaires pour faire rapporter leurs terres, mais le département, autant que possible, eu égard aux ressources dont il dispose à cet effet, les aide à se procurer des animaux et des outils et, en outre, fait surveiller leur exploitation, soit par un instructeur agricole, soit par l'agent.

SYSTÈME DES PERMIS D'OCCUPATION

Le système des permis d'occupation n'a pas été d'application générale, mais il est en vigueur dans plusieurs des réserves qui conviennent particulièrement bien à l'agriculture. Ce système, a-t-on constaté, fait surgir un problème qui cause de gros soucis au département, c'est-à-dire celui des propriétaires non-résidents. Dans bien des cas, des Indiens ou des descendants d'Indiens, après avoir obtenu des permis d'occupation, quittent la réserve pour de longues périodes ou pour n'y plus revenir, mais ils continuent soit de maintenir leurs terres improductives ou inexploitées, soit de les céder à bail à des locataires de race blanche. C'est là une situation fort peu désirable, en présence de laquelle le département se voit forcé d'envisager l'adoption de quelque méthode d'après laquelle le titre de propriété serait subordonné à l'occupation effective ou à l'utilisation profitable des terres. Toutefois, il est encourageant de noter que depuis quelques années plusieurs cultivateurs indiens s'intéressent beaucoup plus à l'amélioration du bétail et des méthodes agricoles en général. En fait, dans plusieurs réserves de l'est du Canada, le cultivateur indien peut être pris comme modèle par ses voisins de race blanche. C'est là un fait des plus encourageants qui démontre la possibilité de transformer les Indiens en agriculteurs prospères en leur faisant recouvrer leur esprit d'initiative, leur ambition et leur confiance en eux-mêmes.

Les réserves indiennes de tout le Dominion forment une superficie de 5,169,975 acres, dont on estime la valeur à \$52,970,662 Environ 220,714 acres sont en culture.

ÉLEVAGE DU BÉTAIL ET AGRICULTURE

C'est surtout dans les trois provinces des Prairies -Manitoba, Saskatchewan et Alberta - que les Indiens pratiquent la culture du grain et l'élevage du bétail, car dans cette partie du pays, principalement à cause des stipulations que renfermaient les traités primitivement conclus avec eux, le département exerce un contrôle plus direct sur les cultures et le bétail des Indiens, et l'on y suit un programme agricole bien défini. Dans plusieurs des grandes réserves de ces provinces, des instructeurs agricoles ont pour tâche d'aider aux Indiens dans l'accomplissement, de leurs travaux agricoles. On note avec soin tout ce qui s'accomplit dans le domaine de l'agriculture et à l'aide de ces statistiques il est facile de déterminer les progrès réalisés. Naturellement, les époques de crise économique, de même que les hivers longs et rigoureux, ont un effet important, et le succès obtenu au cours d'une année est parfois complètement annulé par ces circonstances imprévues, auxquelles il est impossible de parer. Les campagnes de 1934 - 35 - 36 ont été, sous bien des rapports, extrêmement décourageantes pour les cultivateurs indiens, et pendant la dernière année financière, en dépit d'une augmentation de 148 clans le nombre d'Indiens adonnés à l'agriculture dans les Prairies, la superficie des terres cultivées a diminué de 1,425 acres et la culture du blé et de l'avoine s'est faite sur une échelle sensiblement réduite. La récolte de blé s'est élevée à 181,338 boisseaux, provenant de 24,655 acres-soit une diminution de 4,421 acres et de 137,006 boisseaux comparativement aux chiffres de l'année précédente. D'autre part, les 17,873 acres ensemencées en avoine accusaient une diminution de 1,335 acres, mais la récolte a été de 325,730 boisseaux, soit une augmentation de 90,164 boisseaux. Cette circonstance semblerait indiquer que dans les réserves des Prairies, les conditions ont, en général, été plus favorables à la culture de l'avoine qu'à celle du blé. Dans toutes les autres branches de l'agriculture, il y a eu progrès comparativement à l'année précédente.

La température exceptionnellement rigoureuse a inévitablement causé une diminution sensible du cheptel indien, les chiffres aux dates du 31 mars 1935 et du 31 mars 1936 étant de 24,369 et 23,176 têtes de bétail. Un hiver long et très froid venant à la suite d'une mauvaise récolte a nécessairement entraîné une réduction considérable des troupeaux appartenant aux Indiens. La diminution est due, en partie, à la vente de bestiaux nécessitée par la rareté du fourrage, et en outre plusieurs bêtes sont mortes de froid.

Depuis quelques années la qualité du bétail des Indiens s'est améliorée de façon sensible, grâce au soin que prend le département de fournir, lorsqu'il y a possibilité, des reproducteurs de race pure.

EST CANADIEN

L'installation d'une usine de nettoyage des graines dans la réserve Tyendinaga, Ontario occidental, constitue un exemple frappant des progrès réalisés en agriculture par les Indiens de l'est du Canada au cours de 1935. Les cultivateurs indiens de cette réserve sont compétents et progressistes et leurs fermes sont égales, sinon supérieures, à la moyenne des fermes exploitées par des Blancs dans cette région. C'est à la demande de la tribu que l'usine de nettoyage a été installée, la dépense d'environ \$1,100 que a entraînée ayant été défrayée conjointement par les Indiens, par le département et par le ministère provincial de l'Agriculture. Outre les avantages directs que les Indiens tireront de cette usine, elle rendra de grands services aux cultivateurs de race blanche de la municipalité avoisinante.

Dans l'agence de Port-Arthur, on met actuellement à exécution un important programme de défrichement sur des terres incultes en vue de les transformer en bonnes terres arables pour le bénéfice des Indiens de cette agence. Dans l'agence de Caradoc, on a fourni des chevaux et des machines à quelques-uns des Indiens

les plus entreprenants afin de les mettre en mesure de cultiver convenablement leurs terres, et si cette innovation a du succès, on se propose de généraliser cette forme d'assistance directe. Dans d'autres agences de l'Ontario, les travaux agricoles s'effectuent selon des méthodes modernes et perfectionnées; il existe dans plusieurs d'entre elles des sociétés d'agriculture établies de longue date et l'on v observe chaque année beaucoup d'émulation à l'égard de la grande culture et de la culture potagère ainsi qu'à l'occasion des concours de labour.

SUBVENTIONS AUX EXPOSITIONS AGRICOLES

Depuis quelques années le département a pris l'habitude d'encourager les sociétés d'agriculture chez les Indiens en leur offrant des subventions pour diverses sommes destinées à être distribuées en prix à leurs expositions d'automne et à d'autres concours. En 1935, ces subventions ont formé une somme globale de \$6,230 répartie comme suit: -

Foire et concours de récoltes de Caradoc	...	\$300 00
Société agricole de Garden River	...	100 00
Société agricole de Snake Island	...	50 00
Société agricole de la partie non cédée de l'Ile Manitoulin.	...	150 00
Foire de Chemong (aux lacs Rice et Mud)	...	75 00
Société agricole de Sarnia	...	200 00
Société agricole d'Oshweken	...	300 00
Concours de labour dans diverses agences de l'Ontario:
Prix	\$350 00	...
Dépenses	300 00	650 00
Concours de récoltes, dans diverses agences de l'Ontario:
Grandes cultures	\$360 00	...
Jardins	250 00	610 00
Société agricole de Thunder-Bay	...	300 00
Foire d'automne de Bulkeley-Valley	...	100 00
Institut agricole de Bella-Coola	...	25 00
Société agricole de Cowichan	...	150 00
Société agricole de Saanich Nord et Sud	...	50 00
Foire d'automne de la région de Windermere	...	150 00
Société agricole de Cranbrook	...	100 00
Foire de Chilliwack	...	100 00
Foire d'automne d'Armstrong	...	300 00
Association agricole indienne du nord de la Colombie-Britannique	...	200 00
Association de labour de Vanderhoof	...	50 00
Concours de grandes cultures, agence du lac Stuart	...	100 00
Exposition de Fredericton (N.-B.)	...	25 00
Société agricole de Rossburn	...	20 00
Agricultural and Industrial Exhibition Association, Limited, de Régina	...	500 00
Calgary Exhibition and Stampede, Ltd	...	500 00
Edmonton Exhibition Association, Ltd	...	500 00
Société d'exposition de Vancouver	...	500 00

BAUX ET PERMIS D'OCCUPATION

Pendant l'année financière 1935 - 36, en vertu des dispositions de la loi des Indiens, le département a accordé 171 baux à des Blancs, à la demande de concessionnaires indiens, et il y a eu 914 baux en vigueur au cours de cette période. On a également émis cent vingt-neuf permis d'occupation accordant, en vertu des dispositions de la loi des Indiens, des titres à des propriétaires particuliers pour des terres situées sur des réserves, et à l'heure actuelle 3,048 de ces permis d'occupation sont en cours de validité.

ÉMANCIPATION

D'après les dispositions de l'article 114 de la loi des Indiens le département a accordé 42 certificats d'émancipation visant un nombre total de 93 hommes, femmes et enfants.

BOIS

En 1935 - 36, la quantité de bois coupée pour la vente dans les réserves indiennes clé tout le Dominion a été de 25 p. 100 inférieure à celle de l'année précédente. Dans bien des cas, les concessionnaires n'ont pu exploiter leurs coupes à cause de l'état défavorable du marché, mais les Indiens eux-mêmes ont coupé à peu près 50 p. 100 plus de bois pour la vente en vertu de permis.

Le département a observé de façon assez générale le principe qu'il avait adopté à titre de mesure de secours, c'est-à-dire celui de renoncer à la perception des droits, ou de réduire la redevance sur le bois coupé par les Indiens, afin de mettre ces derniers à même de gagner leur subsistance.

Les espèces et les quantités de bois abattues pour la vente durant la saison de 1935 - 36, et sur lesquelles on a perçu des redevances et des droits, sont les suivantes:

Pin (blanc)	32,495	p.m.d.p.
Pin (jaune)	74,865	p.m.d.p.
Pin (gris ou de Banks)	3,930	p.m.d.p.
Epinette	1,184,704	p.m.d.p.
Tsuga (de l'Ouest)	1,480,601	p.m.d.p.
Tsuga (de l'Est)	153,104	p.m.d.p.
Cèdre (rouge)	863,580	p.m.d.p.
Sapin (Douglas)	1,503,920	p.m.d.p.
Sapin (baumier)	990,540	p.m.d.p.
Erable	62,263	p.m.d.p.
Bouleau	389,054	p.m.d.p.
Hêtre	2,113	p.m.d.p.
Orme	16,905	p.m.d.p.
Tilleul d'Amérique	56,599	p.m.d.p.
Peuplier	12,280	p.m.d.p.
Liard	420,446	p.m.d.p.
Arbres de Noël	69,538	balles
Bois de chauffage (mélangé)	9,231	cordes
Bois à pâte (épinette et sapin baumier)	31,341	cordes
Billes à bardeaux (cèdre)	762	cordes
Traverses	19,804	...
Poteaux	175	...
Piquets	120	...
Pilots	50,042	pieds linéaires

Les quantités ci-dessus exprimées en pieds mesure de planche, représentent une coupe d'environ 22,000,000 de pieds (m. de p.), mais les Indiens ont abattu, en outre, 9 millions de pieds de bois exempt de droits, et ils en ont coupé une quantité additionnelle d'environ 10 millions de pieds mesure de planche pour la construction d'édifices, l'érection de clôtures et le chauffage.

Les recettes perçues durant l'année sont les suivantes:

Bonis versés sur le bois de construction	\$5,000 00
Droits et redevances de licences	16,923 21
Droits et redevances de permis	18,699 65
Loyers perçus des concessionnaires	1,765 10
Honoraires de licences	278 00
Intérêts perçus	225 00
Droits de passage	22 20
Amendes	139 00
Total	\$43,052 16

Les ventes de bois effectuées au cours de l'année ont été les suivantes:

...	Dépôt
Réserves Waump et Kaitoowis, (C.-B.)	\$350 00
Réserve Kunstamis, (C.-B.)	250 00
Réserve Kwatze, (C.-B.)	200 00
Réserve Howeet (C.-B.)	160 00
Réserve Clatse, (C.-B.)	200 00
Réserve Sainte-Croix, (N.-E.)	100 00
Réserve Grand-Lake, (N.-E.)	100 00
Total des dépôts	\$1,360 00

Au 1er avril 1936, il y avait dix-neuf licences de coupe en cours, c'est-à-dire une de plus que l'année précédente; cinq nouvelles licences ont été émises, trois sont devenues périmées et une a été annulée.

PROTECTION DES FORÊTS

Le nombre d'incendies forestiers signalés dans les réserves indiennes pendant l'année 1935 a été de 24, soit 10 de moins que l'année précédente, et la quantité de bois détruite par le feu n'a représenté que la moitié environ de celle qui avait été détruite en 1934.

Voici un résumé des faits principaux concernant les incendies forestiers de 1935.

Nombre total des incendies signalés	24	...
Superficie totale dévastée	2,280	acres
Superficie de bois de seconde pousse dévastée	575	acres
Superficie des anciennes coupes brûlées	996	acres
Bois en grume détruit	709	acres
Autres bois brûlés	220,000	p.m.de p.
Autres bois de service brûlés	3.225	cordes
Valeur du bois de service et des autres bois détruits	\$2,324.00	...
Valeur des autres biens brûlés	néant	...
Frais de la lutte contre les incendies	\$2,082 60	...

CLASSIFICATION DES FEUX DE FORÊTS

Étendue	...	Nombre mensuel	...
Classe "A", moins d'une acre	7
Classe "B", moins de 10 acres	6	Avril	1
Classe "C", moins de 100 acres	8	Mai	7
Classe "D", moins de 500 acres	2	Juin	1
Classe "E", plus de 500 acres	1	Juillet	6
...	...	Août	7
Cause	...	Septembre	2
Indiens	2	Localité	...
Campements	4
Brûlage de broussailles	5	Québec	...
Fumeurs	4	Ontario	14
Foudre	2	Colombie-Britannique	9
Cueilleurs de baies	2
Incendiaires	2
Inconnue	3

Le département ne dispose, pour la lutte contre les incendies forestiers, que des services de quelques gardes forestiers indiens, mais il a conclu avec les divers gouvernements provinciaux des arrangements d'après lesquels les incendies qui éclatent dans les forêts des réserves sont éteints par le service forestier provincial, avec l'aide des Indiens.

MINES

Les recettes provenant de l'exploitation minière, y compris l'enlèvement du sable et du gravier pour les travaux de voirie, ont formé à peu près la même somme que l'année précédente.

Ces recettes peuvent se résumer ainsi qu'il suit:

Boni sur une gravière, réserve 38B	\$235 00
Droits sur permis d'exploitation de mines et de gravières	4,305 50
Loyers provenant de baux d'exploitation minière	151 50
Loyers provenant de permis d'exploitation minière	1,236 25
Redevances de prospection	285 00
Indemnité payée pour le compte des Indiens	285 50
Total	\$6,498 75

TERRES INDIENNES

Relevé indiquant le nombre d'acres de terres indiennes vendues durant l'année terminée le 31 mars 1936, ainsi que le produit total de ces ventes.

QUÉBEC
Réserve	Nombre d'acres vendues	Prix de vente
...	...	\$ c.
Lorette (Lots de subdivision)	...	50 00
ONTARIO
Réserve	Nombre d'acres vendues	Prix de vente
...	...	\$ c.
Baie Georgienne (Iles)	...	290 00
Nipissing	647.0	1,697 00
Cape-Croker	105.0	305 00
Manitowaning	261.80	336 00
Gore-Bay	178.0	144 50
Rainy-River	162.0	486 00
Six Nations	...	500 00
...	1,353.80	3,758 50
MANITOBA
Réserve	Nombre d'acres vendues	Prix de vente
...	...	\$ c.
Agence de Birtle	310.0	4,733 45
St. Peters	657.01	4,725 83
Gamblers	161.0	322 00
Le Pas (Lots de subdivision)	...	277 00
SASKATCHEWAN
Réserve	Nombre d'acres vendues	Prix de vente
...	...	\$ c.
Muscowequan	470.30	3,600 00
Little Bone	141.20	706 00
Little Black Bear	1,389.54	8,205 60
Lakeview (Lots de subdivision)	...	70 00
Key	414.20	1,085 00
Loon Lake (Lots de subdivision)	...	4,525 00
Moosomin et Thunderchild	1,904 00	14,220 00
Grizzly Bear et Lean Man	955.70	4,144 50
Muscowpetung	952.00	8,932 50
Keeseekoose	150.00	1,840 00
Lestock (Lots de subdivision)	...	70 00

Piapot	85.00	680 00
Kylemore (Lots de subdivision)	...	90 00
Assiniboine	26.00	78 00
...	6,487.74	48,246 60

ALBERTA
Réserve	Nombre d'acres vendues	Prix de vente
...	...	\$ c.
Blackfoot	3,014.30	46,383 04
Ma-Me-O-Beach (Lots de subdivision)	...	520 00
Saddle Lake	942.0	12,097 00
Beaver	1,234.10	11,359 50
Michel	479.80	1,760 00
...	5,670.20	72,119 54

CAPITAL À ENCAISSER

A la date du 31 mars 1936, les ventes de terres Indiennes représentaient un capital de \$1,194,522.85.

CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DES OUVRAGES DE GÉNIE

Le relevé ci-dessous indique quelques-uns, des plus importants travaux de génie entrepris au cours de l'année financière 1935 - 36 et dont le coût a été défrayé soit par le gouvernement, soit par les tribus:

PONTS

On a construit ou réparé des ponts et des ponceaux dans les réserves suivantes:

Six Nations, Ontario; Dog Creek, Fisher-River, Fairford et Brokenhead, Manitoba; Bella Coola et Metlakatla, Colombie-Britannique; réserve de Paul, Alberta; et Maniwaki, Québec.

SYSTÈMES DE DRAINAGE

Le département a effectué des travaux de drainage dans la réserve de Caughnawaga, Québec, et dans les réserves de Rama et de Sarnia, Ontario.

DIGUES ET JETÉES

On a construit ou réparé des digues dans les réserves suivantes:

Nanaimo n° 3, Stony-Creek, Cowichan n° 1, Massett n° 1, Matsqui, Katzie et Sumas, Colombie-Britannique, Whycocomagh, Nouvelle-Ecosse.

On a continué la construction d'un brise-lames dans la réserve de McIntyre Bay, Ontario.

IRRIGATION

Des réseaux d'irrigation ont été construits, prolongés ou améliorés, dans les réserves suivantes de la Colombie-Britannique:

Okanagan n° 1, Fountain n° 3, Fountain n° 10, Kamloops n° 1, Columbia-Lake, Lytton n°s 29A, 24, 2 et 2A, Lower-Nicola n° 10, Osoyoos n° 1, Skuppah n° 2, Bonaparte n° 3, Neskainlith n° 2, Sahhalkum, Canoe-Creek, Shuswap, Lytton n° 18, Lytton n° 1 et Deadman's Creek.

TRAVAUX DE VOIRIE

Des travaux de construction, d'amélioration, d'entretien et de réparation de routes et de grands chemins ont été accomplis dans les réserve suivantes:

Alberta. - Blackfoot.

Colombie-Britannique. - Saanich-Est, Cheam, Lytton n° 9, Mission n° 1, Scowlitz, Pauquachin et Kootenay.

Manitoba. - Peguis et Fisher-River.

Nouveau-Brunswick. - Tobique.

Nouvelle-Ecosse. - Middle-River, Whycoconiagh, Indian-Brook et Millbrook n° 27.

Ontario. - Cape-Croker, Six Nations, Caradoc, Rice-Lake, Mud-Lake, Sheshewaning, Sarnia, New-Credit, Thessalon, Golden-Lake, Tyendinaga, Saugeen, Fort-William, Ile Manitoulin, Moravian, Shawanaga, Stony-Point, Alnwick, Oneida, Parmachene, Mississauga, Ile Walpole et Pic.

Québec. - Maniwaki, Oka, Ouatouchouan, Bersimis, Abenakis, Restigouche, Lorette et Saint-Régis.

Saskatchewan. - Kahkewistahaw et Onion-Lake.

AQUEDUCS

On a amélioré ou réparé des aqueducs dans les réserves, suivantes:

Port-Simpson, Sooke, village indien de Tahltan, Skidegate, dans la Colombie-Britannique, et réserve des Abénakis, dans le Québec.

QUAIS ET DOCKS

On a apporté des améliorations à des quais et docks au village indien de Klemtu, Colombie-Britannique, ainsi qu'à Berens-River et Itatsoo, dans le Manitoba.

ARPENTAGES

Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1936, on a exécuté les arpentages énumérés ci-dessous:

COLOMBIE-BRITANNIQUE

On a effectué des arpentages en vue d'une nouvelle détermination des limites des réserves indiennes Pacheena n° 1, Gordon-River n° 2 et Alberni n° 2.

SASKATCHEWAN

La limite qui sépare la réserve indienne Peepeekeesis n° 81 de là réserve Okanase n° 82 a été arpentée.

MANITOBA

On a terminé la subdivision des terres à foin qui ont été cédées dans la réserve St. Peters n° 1. Les limites des réserves indiennes Buffalo-Point n° 36 et Reed-River n° 36A ont été définies.

ONTARIO

En vue d'établir des emplacements de villégiature sur la rive du lac, on a effectué des subdivisions, dans les lots 27 à 30 et 35 à 40, concession 2 E, dans les lots 33 et 34, concession 1 O, dans les lots 51, 52 et 53, concessions 3 et 4 O, de

la réserve indienne Cape-Croker n° 27. On a fait à Cayuga l'arpentage de certains terrains non concédés dans la partie antérieure des lots 6 et 7, concession 4 S.

On a rétabli les limites des lots 9A et 10A de la réserve indienne Tyendinaga n° 38, et effectué une subdivision du lot 10A.

QUÉBEC

On a effectué un arpentage de vérification dans les lots 16 à 19 du rang ouest longeant la route, et morcelé le lot 19, dans la réserve indienne de Maniwaki n° 18.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Les lots, A, B, C, D et E de la réserve indienne Red Bank n° 4 ont été arpentés. On a rétabli les limites du lot 25 et la limite nord des lots 23 et 24 de la réserve indienne Red-Bank n° 7.

CONSTRUCTION

Sous le régime de la loi de construction d'ouvrages publics, 1934, on a terminé la construction du pensionnat indien de Shingwauk, au Sault-Sainte-Marie. Cet édifice, qui remplace l'ancien "Shingwaug Home", pourra loger environ 150 enfants, à part le personnel enseignant, et il est construit à l'épreuve du feu.

On a également terminé, à Lebret, Saskatchewan, le nouveau pensionnat indien de Qu'Appelle. Cet édifice remplace l'ancienne école qu'un incendie avait détruite il y a quelques années. Le nouvel édifice est entièrement à l'épreuve du feu et peut loger 250 élèves, outre le personnel enseignant. Les fonds qu'on a utilisés pour bâtir cette école provenaient des crédits prévus par la loi de 1934 sur la construction d'ouvrages publics. Un hôpital de 50 lits, muni d'un matériel de la plus moderne, a été construit sur un terrain acheté dans ce but à Fort Qu'Appelle, Saskatchewan. L'édifice est entièrement à l'épreuve du feu et la construction en a été faite sous le régime de la loi de 1934 sur la construction d'ouvrages publics.

On a construit à Saint-Régis (P.Q.), un édifice destiné à servir de bureau et d'habitation pour l'agent des Indiens et pour le détachement de la Gendarmerie fédérale.

Dans la mesure où les fonds disponibles le permettaient, on a réparé et amélioré les édifices occupés par les agences dans diverses parties du Canada.

SOMMAIRE DES AFFAIRES INDIENNES PAR PROVINCES ET PAR TERRITOIRES

L'administration locale des tribus indiennes qui habitent les réserves dispersées dans tout le Dominion s'effectue par l'intermédiaire des agences du département, qui sont au nombre de 117. Le nombre de bandes comprises dans une agence varie d'une à plus de trente. D'habitude, le personnel d'une agence compte, à part, l'agent, divers fonctionnaires tels qu'un médecin, un commis, un instructeur-agronome, une matrone ambulante, une infirmière, un constable, un expert dans l'élevage du bétail, etc., selon les besoins particuliers de l'agence en question. Dans le cas de plusieurs des petites agences établies dans les vieilles provinces où les Indiens sont plus avancés, la tâche est relativement légère et elle ne requiert que les services d'un agent. Le travail des agences est surveillé par les inspecteurs du département.

Le personnel du département ne varie guère en nombre d'une année à l'autre; on y compte de 1,100 à 1,200 fonctionnaires, dont 65 au bureau principal, à Ottawa, et le reste dans les réserves.

ONTARIO

Agences. - Les bureaux d'agence dans l'Ontario sont situés aux endroits suivants: Brantford (Six Nations), Cap-Croker, Chapleau, Chippewa-Hill (Saugeen), Ile Christian, Deseronto (Tyendinaga), Roseneath (Alnwick), Fort-Frances, Baie Gore, Hagersville (New-Credit), Highgate (Moraves), Kenora, Longford-Mills (Raina), Manitowaning, Moose-Factory, Muncey (Caradoc), Parry-Sound, Peterborough (lacs Rice et Mud), Port-Arthur, Port-Perry (Seugog), lac Golden, Sarnia, Sault-Sainte-Marie, Sutton-Ouest (îles Georgina et du Serpent), Sturgeon-Falls, Thessalon, et île Walpole.

Origine des tribus. - La grande majorité des Indiens d'Ontario sont des Ojibwas de souche Algonquine. Les Oneidas de la Thames, les Mohawks de la Baie de Quinté, les Mohawks du district de Parry-Sound, et les Six-Nations de la Grande-Rivière sont d'origine iroquoise. Il y a une bande de Pottawattamies à l'île Walpole et des Delawares à l'agence Caradoc (Muncey); ces deux groupes sont de souche algonquine.

Occupations. - Les Indiens du sud-ouest et du centre de l'Ontario s'occupent surtout d'agriculture. Règle générale, les réserves conviennent très bien à ce genre d'occupation et grâce aux efforts du personnel ambulancier du département, il s'est produit une amélioration constante tant au point de vue des méthodes d'exploitation qu'à celui des résultats obtenus.

En été certains Indiens trouvent un emploi rémunérateur en pratiquant les métiers de guide et de canotier. D'autres se livrent à des industries et métiers divers. Les Indiens sont de bons bûcherons et, plusieurs d'entre eux trouvent de l'emploi dans l'exploitation forestière. Il existe encore un débouché pour les raquettes, les canots et les mocassins, objets généralement fabriqués par membres les plus âgés des groupements indiens, bien que, dans certaines régions, on ait réussi à orienter les jeunes vers ces occupations typiquement indiennes.

Les Indiennes ont aussi des sources de revenu; quelques-unes sont employées comme domestiques; d'autres gagnent leur subsistance en confectionnant des paniers et des objets de fantaisie. Dans certaines régions, la cueillette des baies est une occupation importante et rémunératrice. Dans les régions plus peuplées, plusieurs des Indiens possèdent des maisons de brique ou de pierre ou des habitations modernes en bois, et dans quelques réserves, les habitations et les bâtiments de ferme sont commodes et bien construits. Dans les régions reculées, les anciennes habitations faites de troncs d'arbres prédominent encore, mais en été les Indiens logent dans des tentes et des "tepees".

Nouvel-Ontario. - Dans les parties reculées de l'Ontario, la chasse et la pêche constituent encore les principaux moyens d'existence des Indiens, qui ajoutent considérablement à leurs ressources en prenant de l'emploi comme guides et canotiers durant l'été. Bien que l'agriculture ne soit pas pratiquée sur une grande échelle, la plupart des groupements récoltent beaucoup de pommes de terre et de légumes. Ces Indiens sont nécessairement plus ou moins nomades et, partant, ils vivent sous la tente pendant la plus grande partie de l'année.

QUÉBEC

Agences. - Les agences suivantes sont situées dans la province de Québec: Bécancour, Bersimis, Caughnawaga, Gaspé, Pointe-Bleue, Lorette, Maria, Mingan, Oka, Maniwaki, Restigouche, Sept-Iles, Saint-Augustin, Saint-Régis, Pierreville, Témiscamingue et Cacouna.

Origine des tribus. - Les principales tribus de la province de Québec sont: les Iroquois à Caughnawaga, au lac des Deux-Montagnes et à Saint-Régis; les Hurons de Lorette, qui sont aussi de souche iroquoise les Montagnais, qui sont d'origine algonquine, à Bersimis, Mingan, lac Saint-Jean, Sept-Iles; les

Abénakis, également de race algonquine, à Bécancour et à Saint-François; les Micmacs, de même origine, à Maria et Restigouche, et les Malécites, aussi de souche algonquine, à Viger.

Occupations. - Dans les districts agricoles de la province, les Indiens s'occupent, de culture mixte. Dans la péninsule de Gaspé, ils sont employés dans les camps de bûcherons et les scieries, mais sur la côte nord du golfe, la pêche, la chasse et le piégeage constituent leur principale source de revenus. Dans la région septentrionale de la province la coupe du bois est leur principale occupation. Une des industries les plus importantes des Indiens du Québec est la confection des paniers, et plusieurs parmi eux passent les mois d'été aux endroits de villégiature pour vendre aux touristes des paniers, bâtons de crosse, raquettes, mocassins, et autres objets de leur fabrication. Quelques-uns, notamment dans le district de Saguenay, sont employés comme guides et canotiers. Les Indiens de la grande réserve de Caughnawaga, située près de Montréal, sont des ouvriers expert en charpente métallique et ce métier leur est fort rémunérateur lorsque l'activité règne dans l'industrie du bâtiment.

Habitations. - Dans les régions colonisées depuis longtemps, plusieurs des Indiens du Québec possèdent des maison de pierre, de brique ou de bois bien construites, confortables et hygiéniques. Dans les parties reculées de la province, où la chasse et la pêche sont encore leurs principaux moyens d'existence, les Indiens vivent nécessairement sous la tente pendant une bonne partie de l'année.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Agences. - Il y a trois agences dans la province du Nouveau-Brunswick; celle du Nord-Est, située à Richibouctou, celle du Nord située à Perth et celle du Sud-Ouest, à Fredericton.

Origine des Tribus. - La majorité des Indiens du Nouveau-Brunswick appartiennent à la race micmac, que est d'origine algonquine. Il y a en outre quelques bandes de Malécites, également de souche algonquine.

Occupations. - De tous les Indiens du Dominion, ceux du Nouveau-Brunswick sont les moins avancés. Leur exploitation agricole se limite surtout à la culture des pommes de terre pour leur propre consommation. Autrefois, la chasse et le piégeage leur rapportaient de bons revenus, mais depuis quelques années, la rareté des animaux à fourrure a fait tomber ces revenus à un chiffre presque insignifiant. Un grand nombre parmi eux prennent de l'emploi dans les camps de bûcherons et d'autres s'engagent comme journaliers. Dans la partie méridionale de la province les Indiens sont occupés à la fabrication et à la vente d'objets de fantaisie sur une échelle commerciale.

Habitations. - Règle générale les habitations des Indiens du Nouveau-Brunswick sont petites, mal construites et plus ou moins bien tenues. En ces dernière années, toutefois, le département s'est efforcé d'améliorer la situation, tant en contribuant à la réparation des habitations existantes qu'en faisant construire, dans certains cas, de nouvelles maisons.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Agences. - Il y a dix-neuf agences dans la province de la Nouvelle-Ecosse, savoir: Yarmouth, Digby, Shelburne, Lunenburg, Annapolis, Kings, Queens, Windsor, Shubenacadie, Halifax, Cumberland, Colchester, Pictou, Antigonish-Guysboro, Richmond, Inverness, Victoria, Sydney et Eskasoni.

Origine des tribus. - Les Indiens de la Nouvelle Ecosse sont des Micmacs, de souche algonquine.

Occupations. - Leurs occupations sont variées, mais, règle générale, ils n'en adoptent aucune en particulier. Il y en a plusieurs qui se livrent à l'agriculture. Ceux qui vivent près des centres industriels s'engagent parfois comme journaliers. La chasse le piégeage et les fonctions de guides auprès des sportsmen sont leurs occupations favorites, surtout en ce qui concerne les Indiens d'âge mûr. La confection des paniers, des mocassins de fantaisie, etc., est laissée presque entièrement aux femmes. Dans certaines parties de la Nouvelle-Ecosse, les Indiens trouvent un emploi rémunérateur dans la fabrication des bâtons de hockey.

Habitations. - A bien peu d'exceptions près, les Indiens de la Nouvelle-Ecosse habitent des maison de bois dont l'extérieur est soigné, mais qui ne sont pas finies à l'intérieur. Toutefois, il existe dans chaque groupement quelques habitations confortables, bien finies sous tous les rapports. Les autres bâtiments appartenant aux Indiens - granges et remises - sont également construites en bois, pour la plupart.

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

Agence. - Une agence est suffisante pour les besoins du Département dans cette province.

Origine des tribus. - Les Indiens de cette province sont tous des Micmacs, qui sont de souche algonquine.

Occupations. - Peu d'Indiens sur l'Île du Prince-Edouard sont des cultivateurs. Leurs principales industries sont la fabrication des paniers de pêche.

Habitations. - Les Indiens habitent des maisonnettes en bois.

MANITOBA

Agences. - Les agences salivantes sont situées dans la province de Manitoba: Birtle, Clandeboye, Fisher-River, Griswold, Portage-la-Prairie et Manitowapah, Norway-House, Le Pas, Fort-Churchill et York-Factory.

Origine des tribus. - les Indiens du Manitoba sont pour la plupart des Ojibwas, de souche algonquine. Des groupements de Cris Swampy se trouvent aux agences de Norway-House et de Fisher-River, ainsi que dans la région de York-Factory; ils sont également de race algonquine. Les Indiens de l'agence de Griswold sont des Sioux, et il y a également de ces derniers aux agences de Birtle et de Portage-la-Prairie. Il existe un groupement de Chipewyans à Fort-Churchill; cette tribu est de souche athapascane.

Occupations. - Les réserves du Manitoba qui sont propres à l'agriculture sur une grande échelle sont surtout comprises dans les agences de Birtle, de Griswold et de Portage-la-Prairie.

Dans les agences du Nord, les occupations principales sont la chasse, le piégeage et la pêche. Plusieurs des Indiens du Nord sont des guides et des canotiers experts. Ils exercent ces métiers, auprès des sportsmen, et dans une certaine mesure à titre d'employés des compagnies de transport et des maisons spécialisées dans le commerce des fourrures. Ils tiraient autrefois de cette source un revenu considérable, qui a beaucoup diminué, toutefois, depuis l'introduction des transports aériens et d'autres commodités modernes.

Dans les région plus peuplées du Sud, un certain nombre de jeunes Indiens trouvent de l'emploi comme journaliers. Les Indiennes font des travaux à l'aiguille, des paniers et d'autres objets.

Habitations. - Depuis quelques années, les Indiens ont adopté un mode d'existence plus hygiénique. Leurs maisons sont plus confortablement aménagées et mieux construites qu'auparavant. Dans le Nord, les Indiens habitent

encore les antiques huttes de troncs d'arbres, mais ces dernières ont été considérablement améliorées et dans certains cas on les remplace par des maisons convenables en bois.

SASKATCHEWAN

Agences. - Les agences suivantes sont situées dans la province de la Saskatchewan: Battleford, Carlton, Crooked-Lakes, Duck-Lake, File-Hills, Onion Lake, Pelly, Qu'Appelle et Touchwood.

Origine des tribus. - Les groupements les plus nombreux parmi les Indiens de la Saskatchewan sont formés d'Ojibwas, de Cris Swampy et de Cris des Plaines, qui appartiennent tous à la grande race algonquine. Outre ces tribus, on trouve des Sioux aux agences de Crooked-Lakes, Qu'Appelle et Carlton, de même que dans la réserve Moose-Woods. Dans l'agence du lac Onion, il y a un groupe de Chipewyans, qui sont de souche athapascane. Il y a aussi quelques Chipewyans dans le district de l'Ile-à-la-Crosse.

Occupations. - Les Indiens de la Saskatchewan se livrent surtout à la culture du sol et à l'élevage. La surveillance étroite que le Département a exercée sur ces Indiens a beaucoup amélioré leurs méthodes de culture. La plupart des Indiens sont bien munis de machines aratoires et de bestiaux. Ordinairement, ils ont d'excellents troupeaux de bestiaux et des maisons convenables. Dans les districts éloignés, la chasse et le piégeage sont encore leur principale source de revenu, et il en sera ainsi jusqu'au moment où la civilisation empiétera définitivement sur leurs terrains de chasse.

Habitations. - Les habitations des Indiens dans les réserves où il se fait de la culture sont aujourd'hui presque toutes en bois. Les dépendances, cependant, sont généralement en bois non équarri. Dans le Nord, la plupart des Indiens habitent des huttes en bois rond; durant l'été, ils utilisent en outre des tentes et des "tepees".

ALBERTA

Agences. - Les agences suivantes sont situées dans la province de l'Alberta: Blackfoot, Blood, Edmonton, Hobbema, Peigan, Saddle-Lake, Sarcee, Stony, Petit-Lac-des-Esclaves et Athabaska.

Origine des tribus. - Les Indiens de l'Alberta sont de souche algonquine, à l'exception des Sarcees, près de Calgary, des Castors et des Esclaves, dans l'agence du Petit-Lac-des-Esclaves, qui sont des Athapascans, du groupe Paul dans l'agence d'Edmonton qui sont des Iroquois, et des Stonies qui sont des Sioux. Les Indiens algonquins de l'Alberta se subdivisent en Pieds-Noirs (Blackfoot) comprenant les Indiens des agences Blackfoot, Blood et Peigan, et en Cris des Plaines, dans les agences du Petit-Lac-des-Esclaves, Saddle-Lake, Edmonton et Hobbema.

Occupations. - L'occupation principale des Indiens de l'Alberta est la culture et l'élevage où ils réussissent remarquablement bien en général. Dans presque toutes les réserves des régions colonisées de la province les Indiens ont de grands troupeaux de chevaux et de bêtes à cornes et sont bien pourvus de machines agricoles.

Dans le nord de la province, la chasse et le piégeage constituent encore, à bien dire, l'unique source de revenu des Indiens. La construction de navires à vapeur sur les rivières de la Paix et Athabaska, de même que le prolongement des voies ferrées vers Peace-River-Crossing et Fort-McMurray, de même que l'introduction des transports aériens, ont fortement réduit la rémunération que touchaient les Indiens au service des compagnies de traite des fourrures ou des entreprises de transport.

Habitations. - Dans le sud de la province, les habitations et les bâtiments de ferme de quelques-unes des réserves sont très bien construits et ne laissent rien à désirer. Dans presque toutes les réserves où l'agriculture se pratique sur fine grande échelle, on remarque des habitations modernes, confortables et construites avec soin. Dans le nord de la province, la plupart des Indiens habitent des huttes en bois rond; pendant l'été, ils utilisent en outre des tentes et des "tepees".

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Agences. - Les agences suivantes sont situées dans la province de la Colombie-Britannique: Babine, Bella-Coola, Cowichan, Kamloops, Kootenay, Kwawkewlth, Lytton, New-Westminster, Nicola, Okanagan, Reine-Charlotte, Skeena, Stikine, Stuart-Lake, Vancouver, West-Coast, Williams-Lake et Fort-St. John, cette dernière inaugurée pour desservir les Indiens de la région dite "Peace River Block".

Origine des tribus. - Les Indiens des agences de Bella-Coola, Cowichan, Kamloops, Lytton, New-Westminster, Nicola, Vancouver et Okanagan appartiennent aux tribus des Salish. La tribu de Kootenay est comprise dans l'agence de même nom. La tribu Kwakiutl-Nootka relève des agences de Kwawkewlth et West-Coast; les Haidas, de l'agence des îles de la Reine-Charlotte; les Tlingits, de l'agence Stikine; et les Tsimshians, de l'agence de Skeena. Les Indiens des agences de Babine, de Stuart-Lake et de Williams-Lake appartiennent à la race athapascane.

Les Indiens dit Bloc de la rivière de la Paix sont des Athapascans, sauf qu'au lac Moberly, il existe un petit groupe de Sauteux et de Cris, qui sont des Algonquins.

Occupations. - Les occupations des Indiens de la Colombie-Britannique varient selon leur habitat. Les Indiens établis le long de la côte vivent surtout de pêche. Plusieurs d'entre eux sont propriétaires de leurs propres embarcations à moteur, de lents filets et autres engins de pêche. Dans le cas des autres, ce sont les conserveries qui fournissent ce matériel. Un grand nombre de femmes sont employées dans les fabriques de conserves.

Dans la partie méridionale et à l'intérieur de la province, les Indiens se livrent à la culture. Particulièrement dans les régions irriguées, on obtient de bonnes récoltes de grain, de fruits de toutes sortes et de légumes. Nombre de cultivateurs indiens sont parvenus à l'aisance et quelques-uns possèdent de jolies fortunes.

Les Indiens de Kootenay, Kamloops, Okanagan et New-Westminster ont de grands troupeaux de bêtes à cornes et de chevaux.

Un grand nombre d'Indiens, dont plusieurs femmes, trouvent un emploi saisonnier dans les houblonnières de la partie sud-est de la Colombie-Britannique et de l'Etat de Washington. Leurs patrons constatent qu'ils sont exceptionnellement patients, soigneux et réguliers dans leur travail, ce qui explique que leurs services sont en grande demande.

Dans le nord et dans les régions éloignées de la province, les Indiens tirent encore leur subsistance de la chasse, de la pêche et du piégeage.

Habitations. - Les meilleures maisons d'Indiens de la Colombie-Britannique se trouvent sur le littoral nord-ouest chez les Haidas des îles de la reine Charlotte, chez les Tsimshians de Port-Simpson, de Metlakatla et de Port-Essington et chez les Kwakiutls de Bella-Bella. Ces Indiens paraissent avoir des dispositions naturelles pour les travaux de charpenterie et d'architecture de maison. Ils construisent, d'après leurs propres plans, sans recourir aux conseils ou aux finances du département, des bungalows commodes, bien finis à l'extérieur et à l'intérieur, du genre le plus moderne et dont pourrait s'enorgueillir toute banlieue

prospère de grande ville. Les Indiens du littoral ouest de l'île Vancouver ont aussi de spacieuses maisons bien aérées et bien entretenues, mais d'un genre plus modeste que celles dont nous venons de parler.

Primitivement, ces Indiens avaient coutume d'habiter de grandes maisons communes et cela explique peut-être les dimensions et la hauteur inusitées des pièces de leurs habitations modernes.

Les femmes des villages côtiers situés plus au nord sont des ménagères expérimentées et maintiennent un niveau élevé de propreté.

Chose étrange, les Indiens Salish du littoral sud de la Colombie-Britannique, qui vivent dans le voisinage des grandes villes de Vancouver et de Victoria et sont plus en contact avec la civilisation, sont arriérés dans leur manière de se loger, par comparaison avec les Indiens de la côte nord ci-haut mentionnés. En effet, les habitations des Indiens de la côte sud ne sont guère en majeure partie que des cabanes et témoignent du peu de soin avec lequel elles sont entretenues. Font exception, cela va de soi, quelques Indiens amis du progrès qui ont de bonnes maisons. Mais le niveau général est bas.

Dans les régions agricoles du centre et du Sud, les habitations indiennes sont assez bonnes, bien que même là elles ne soutiennent pas la comparaison avec celles de la côte septentrionale.

Dans le Nord, à l'intérieur, les Indiens habitent encore des cabanes primitives et des "tepees".

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Agences. - Le Département a maintenant trois agences dans les territoires du Nord-Ouest, savoir: Fort-Simpson, Fort-Résolution et Fort-Good-Hope.

Origine des tribus. - Les principales tribus qui habitent l'Extrême-Nord sont les Esclaves, les Lièvres, les Loucheux, les Sicannies, les Flancs-de-Chien, les Couteaux-Jaunes, les Chipewyans et les Mangeurs de Caribou. Toutes ces tribus sont de souche athapascanne. Les tribus les plus septentrionales sont celles des Takudahs dont l'habitat s'étend jusqu'au delta du Mackenzie, et les Copper-Mines établis le long de la rivière Copper-Mine. Le territoire habité par ces deux dernières tribus est contigu à celui des Esquimaux.

Occupations. - La chasse et le piégeage constituent presque l'unique moyen de subsistance de ces Indiens. Quelques-uns ont été induits à cultiver quelques carrés, de pommes de terre. Ils n'ont ni chevaux, ni bestiaux, le transport se faisant entièrement par canots le long des grands cours d'eau, ou au moyen d'attelages de chiens en hiver. Ils prennent et conservent de grandes quantités de poisson blanc pour leur propre consommation et pour nourrir leurs chiens de trait durant l'hiver.

Habitations. - Ces Indiens habitent des huttes en bois rond; Ils utilisent en outre des tentes et des "tepees" pendant l'été.

YUKON

Origine des tribus. - Les bandes Quarante-Milles, Roche-Noire et Peau-de-Caribou appartiennent à la tribu Takudah. Il y a une bande d'Esclaves à Lansing-Creek qui ont émigré de Fort-Good-Hope, sur le Mackenzie. Une autre bande d'Esclaves appelés Hahanies est établie dans le bassin supérieur de la rivière Pelly. Tous ces Indiens sont de souche athapascanne. A Mayo, à Selkirk, à Little-Salmon et Carmacs, il y a des bandes appartenant à la tribu appelée Stick. Des bandes appartenant à la tribu des Tlingits se trouvent à Whitehorse, au lac Teslin, à Champagne-Landing et à Carcross.

Occupations. - La chasse, le piégeage et la pêche sont les principales occupations, des Indiens au Yukon. Les femmes se font aussi des revenus avec la vente

des mocassins et d'objets de curiosité de différents genres, tandis que les hommes sont experts dans la fabrication de toboggans et de raquettes. La culture est pour ainsi dire inexistante à cause du climat, mais quelques Indiens cultivent des pommes de terre et autres légumes sur de petits lopins de terre.

Habitations. - Les Indiens du Yukon vivent dans des cabanes en bois rond.

FINANCES

A la fin des douze mois terminés le 31 mars 1936, le capital des Caisses de Fiducie des Indiens, qui s'était élevé à \$13,810,673.68 à la fin de l'année précédente, atteignait le chiffre de \$13,877,863.60.

Les déboursés imputés sur le fonds du revenu consolidé ont été les suivants: allocation votée par le Parlement pour la gestion du département, \$4,482,255.33, et redites annuelles prévues par la loi, \$240,105.

Le 31 mars 1936, le solde au crédit du compte de l'épargne indienne, pour la consolidation des annuités et des émoluments gagnés par les élèves ses écoles industrielles, s'est monté à \$244,695.61. Les dépôts et les intérêts durant les douze derniers mois se sont élevés à \$42,176.22, et les retraits à \$45,713.63.

Dans la deuxième partie du rapport annuel qui suit, on trouvera les statistiques concernant les Indiens du Canada.

Bien à vous

Le sous-surintendant général des Affaires indiennes,

HAROLD W. McGILL.

PARTIE II

ÉTATS TABULAIRES

TABLEAU N° 1. - RÉCAPITULATION. - RECENSEMENT DES INDIENS - ÉTABLI PAR PROVINCES, 1934

...	Population par province	Religions							Moins de 7 ans		De 7 à 16 ans inclusivement		De 17 à 21 ans inclusivement		De 22 à 65 ans inclusivement		Au-dessus de 65 ans	
		Anglicane	Baptiste	Eglise-Unie	Presbytérienne	Catholique romaine	Autres croyances chrétiennes	Croyances autochtones	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Provinces
Alberta	10,900	1,607	...	1,440	...	7,718	...	135	1,116	1,238	1,277	1,221	601	513	2,233	2,124	259	318
Colombie-Britannique	23,598	4,761	...	4,495	...	13,492	701	149	2,148	2,260	2,762	2,755	1,023	1,024	5,213	4,803	807	803
Manitoba	12,958	4,511	52	3,881	574	3,510	239	191	1,212	1,134	1,497	1,345	851	742	2,667	2,785	322	403
Nouveau-Brunswick	1,734	1,734	165	173	208	193	92	89	401	333	39	41
Territoires du Nord-Ouest	3,854	632	3,222	355	428	439	408	262	183	812	888	31	48
Nouvelle-Ecosse	2,093	...	1	2,091	1	...	178	177	210	235	134	117	466	427	83	66
*Ontario	30,631	9,995	1,170	5,530	261	10,308	714	2,653	2,012	206	2,618	2,576	1,868	1,857	5,898	5,923	829	842
Ile du Prince-Edouard	224	224	21	27	26	29	5	10	46	48	7	5
Québec	13,281	2,546	...	555	...	9,885	183	112	1,334	1,252	1,406	1,441	753	732	2,940	2,696	350	377
Saskatchewan	11,878	3,904	...	1,111	165	5,637	...	1,061	1,288	1,347	1,313	1,330	575	502	2,351	2,507	289	376
Yukon	1,359	1,282	12	...	65	121	173	134	150	87	87	273	239	47	48
Population indienne totale	112,510	29,238	1,223	17,012	1,000	57,833	1,838	4,366	9,950	10,255	11,890	11,683	6,251	5,856	23,300	22,773	3,063	3,327

[*Les détails manquent sur la religion de 4,162 Indiens.]

NOTA. - 2,500 Indiens nomades de la Colombie-Britannique et 609 Indiens nomades des Territoires du Nord-Ouest, autrefois indiqués, ont été omis ici parce qu'ils sont maintenant absorbés dans les diverses agences de ces provinces.

Birtle	303	1,345	432	8,715	204	2,830	11	1,225	6 1/4	1,947	69
Clandeboye	433	4,500	78	975	148	3,245	41	2,868	20	435	30	1,908	20
Fisher River	8	81	466	5,072	70	630	61	3,530	5,160	59
Fort-Churchill
Griswold	617	1,740	245	3,395	210	1,890	11	110	18	1,350	1	300	40	535	230
Manitowapah	4	...	7	140	5	40	71	6,711	4	88	12	7,767	...

[*Fourrage vert.]

(Windsor)	1/4	20
Inverness	4	70	3/4	14 1/2	15 1/2	860	3/4	70	11	19	4
Kings	1/2	*	1/2	15	1
Lunenburg	1/2	4	1/2	20	1/2	10	3	6	8
Pictou	3	*	3/4	15	7	497	1/4	35	...	1/2	...
Queens	3/4	20
Richmond	3	40	2	25	13	1,090	1 1/2	150	37	1	9
Shelburne	1/4	4	1	50	1/4	40	5
Victoria	3	*	1/2	75	18	650	1	35	30	70	10
Yarmouth	1 1/2	50
Total	31 1/2	633	2	27	11 7/8	258 1/2	102 1/4	5,389	15 1/2	948	188 1/2	119 1/2	40

[*Fourrage vert.]

Agences	Blé		Avoine		Autres grains		Pois, fèves, etc.		Pommes de terre		Autres racines		Fourrage		
...	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés	Foin cultivé	Foin sauvage	Autre fourrage										
ONTARIO
Alnwick	400	6,000	85	1,400	20	2,500	3	1,100	150	40	...
Cap-Croker	24	431	201	5,010	27	357	32	495	59	1,469	11	223	423	61	9
Caradoc	112	1,345	338	6,520	73	1,460	158	3,010	90	3,580	16	820	900	32	112
Chapleau	13	1,105
Ile Christian	8	150	105	500	28	140	25	125	60	375	18	216	110
Fort-Frances	40	102	36	811	102	609	26	1,760	1	114	486	110	12
Ile Georgina	12	175	55	1,300	6	90	2	...	7	300	3	300	30	5	8
Lac Golden	40	250	2	5	5	15	15	500	8	25	3	15	...
Baie Gore	12	235	174	3,350	33	860	40	425	64	2,350	8	300	247	8	41
Baie James	...	1,100
Kenora	57	3,545	13	265	45	315	...
Manitowaning	141	1,540	334	4,925	55	792	52	410	291	2,283	25	270	2,753	30	97
Moravian	15	301	67	1,678	160	1,100	40	600	25	1,250	5	125	200	40	200
New-Credit	25	500	350	8,000	70	1,500	8	200	5	200	100	120	...
Parry-Sound	149	4,161	25	360	36	370	128	1,905	32	960	575	12	...
Port-Arthur	1	25	137	1,400	7	329	61	44	...
Rama	10	50	115	2,875	12	300	5	100	5	300	1	50	95
Lac Rice	36	720	110	2,040	55	1,380	42	1,008	50	3,650	22	1,400	140	10	30
Sarnia	79	1,264	240	7,000	65	925	40	415	95	4,575	23	720	200	...	74
Saugeen	18	300	350	4,500	68	900	15	300	75	1,700	18	400	120	12	20
Sault-Sainte-Marie	4	55	95	1,800	39	385	136	2,700	57	660	89	45	...
Savanne	43	3,510	14	330	...	43	...
Scugog
Six-Nations	750	9,000	6,500	195,000	1,310	26,200	95	1,650	145	4,350	280	8,900	3,100	...	6,700
Sturgeon-Falls	22	440	9	180	5	200	17	1,450	12	210	30	25	...
Thessalon	2	16	85	685	23	164	11	140	75	3,000	7	174	285	47	...
Tyendinaga	70	1,400	1,920	62,000	800	2,500	60	1,200	30	1,200	4	450	2,500	20	3,000
Walpole-Island	110	1,500	170	4,500	500	22,500	75	700	360	23,000	1	100	60	850	190
Total	1,468	20,184	11,856	323,345	3,521	64,827	786	11,773	2,015	72,852	589	18,441	12,702	1,884	10,493
ILE DU PRINCE-ÉDOUARD	46	770	9	450	1/2	150	38	7	...
QUÉBEC
Bécancour	20	300	1	18	1	12	2	150	25	...	1
Bersimis	14	78	1 1/4	6	11	305	2	6	87
Cacouna	3	27	23	420	16	250	1	11	17	1,900	6	450	700

Caughnawaga	3	40	416	8,320	87	2,500	23	256	203	3,740	19	385	1,175	9	11
Jeune-Lorette
Maniwaki	133	2,475	1	12	24	2,532	3	515	281	13	60
Maria	2	36	18	360	1	10	2	15	18	440	1 1/2	40	12	...	7
Mingan
Oka	16	182	123	2,980	43	3,927	20	221	74	832	308	50	89
Pierreville	30	200	5	75	4	20	25	500	50	70	...
Pointe-Bleue	26	210	132	1,320	187	1,790	6	52	27	918	9	48	180	...	17
Restigouche	4	8	140	1,100	5	15	1	2	31	800	15	45	...
Sept-Iles	3	75
Saint-Régis	12	18	50	400	6	50	9	60	10	400	1	40	90	...	20
Témiscamingue	12	18	50	400	...	50	9	60	10	400	1	...	40	90	20
Total	73	639	1,524	24,658	541	11,780	109 1/4	1,009	615	17,745	78 1/2	1,747	4,208	534	414

[*Fourrage vert.]

Agences	Blé		Avoine		Autres grains		Pois, fèves, etc.		Pommes de terre		Autres racines		Fourrage		
...	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés	Foin cultivé	Foin sauvage	Autre fourrage										
SASKATCHEWAN
Battleford	1,360	7,160	2,223	7,838	84	1,993	75	595	...	3,086	495
Carlton	1,745	22,481	1,093	14,848	419	1,418	33	2,747	3,558	157
Crooked-Lakes	1,756	5,855	1,514	26,740	263	6,253	40	3,230	16	720	...	4,025	258
Duck-Lake	1,132	13,746	866	17,969	29	234	24	2,291	4,645	281
File-Hills	1,037	9,280	958	19,915	40	512	17	2,000	2,798	160
Ile à la Crosse	109	7,830	13	560	...	170	...
Moose-Woods	26	327	130	2,852	4	257	859	...
Onion-Lake	724	6,283	477	6,793	15	400	34	3,275	23	675	...	5,197	544
Pelly	891	4,842	1,152	34,691	36	1,039	7	1,035	...	250	...	2,261	194
Qu'Appelle	2,105	16,312	1,558	38,312	19	514	41	1,395	3,443	360
Touchwood	1,283	6,903	1,339	13,270	175	2,030	28	1,100	3,440	458
Réserve Wood-Mountain	109	960	1	10	3	30	2	8	110
Total	12,170	94,152	11,310	183,228	996	12,400	1	10	424	27,183	129	2,808	...	33,482	3,017
TERRITOIRE DU YUKON
Yukon	1 1/2	100	1	26	...	30	...
RÉCAPITULATION															
Provinces
Alberta	14,736	80,523	8,580	118,735	1,508	14,886	13	525	139 1/4	9,557	43 1/2	1,922	1,236	16,507	4,934
Colombie-Britannique	3,976	86,458	3,714	73,847	458	11,621	532	14,307	1,831	149,267	591 1/2	52,978	19,225	8,225	1,742
Manitoba	1,982	7,798	1,734	23,194	1,201	15,526	11	110	384	28,110	33 3/4	926	90	21,410	409
Nouveau-Brunswick	111	1,055	19	205	10 1/4	109	67 1/4	2,810	13	950	113	22 1/2	7
Territoires du Nord-Ouest	43	980	14	523	...	58	7
Nouvelle-Ecosse	31 1/2	633	2	27	11 7/8	258 1/2	102 1/4	5,389	15 1/2	948	188 1/2	119 1/2	40
Ontario	1,468	20,184	11,856	323,345	3,521	64,827	786	11,773	2,015	72,852	586	18,441	12,702	1,884	10,493
Ile du Prince-Edouard	46	770	9	450	1/2	150	38	7	...
Québec	73	639	1,524	24,658	541	11,780	109 1/4	1,009	615	17,745	78 1/2	1,747	4,208	534	414
Saskatchewan	12,170	94,152	11,310	183,228	996	12,400	1	10	424	27,183	129	2,808	...	33,482	3,017
Territoire du Yukon	1 1/2	100	1	26	...	30	...
Total	34,405	289,754	38,906 1/2	749,465	8,246	131,272	1,474 3/8	28,101 1/2	5,631 1/4	314,443	1,509 1/4	81,419	37,800 1/2	82,279	21,063

**TABLEAU N° 3. - TERRAINS: PROPRIÉTÉS ET ÉDIFICES PRIVÉS ET PUBLICS
RÉCAPITULATION**

Provinces	Superficie totale de la réserve (Acres)	Boisée	Défrichée, mais non cultivée	Actuellement cultivée	Acres clôturées	Propriétés privées								Propriétés publiques					
						Habitations, pierre, brique et bois	Autres habitations	Dépendances, etc.	Charrues, herses, semoirs, etc.	Faucheuses, moissonneuses, lieuses, batteuses, etc.	Chariots, charettes et voitures	Automobiles	Outils et instruments	Églises	Maisons du conseil	Maisons d'école	Scieries	Autres constructions	Machines motrices et machinerie
Alberta	1,280,294	402,042	813,806	64,446	415,785	394	1,828	2,511	2,340	1,498	2,464	59	9,498	5	9	8	1	27	283
Colombie-Britannique	794,952	459,024	300,830	35,098	293,572	4,276	3,089	4,237	2,836	964	2,640	445	35,697	162	59	49	14	61	141
Manitoba	484,300	334,305	141,133	8,862	51,682	216	2,696	1,930	850	640	1,376	43	8,118	56	12	45	1	93	44
Nouveau-Brunswick	37,752	36,161	1,227 1/2	363 1/2	1,135	355	35	183	66	21	75	13	1,110	6	5	10	...	1	1
Territoires du Nord-Ouest	1,574	1,468	40	66	46	...	789	172	2	2,225	1
Nouvelle-Écosse	19,656	16,678	2,122 1/2	855 1/2	1,414	392	95	155	100	29	116	19	967	9	3	11	...	8	4
Ontario	1,021,334	876,594	85,783	58,957	119,176	2,226	2,442	6,091	4,916	1,364	4,117	445	48,379	97	38	83	9	74	122
Ile du Prince-Édouard	1,668	1,457	23	188	188	36	7	19	13	9	8	...	6	1	1	1	...	1	5
Québec	193,721	165,307	17,415 1/2	10,998 1/2	12,283	1,361	389	2,186	612	400	1,322	94	6,683	15	5	25	...	32	68
Saskatchewan	1,334,564	583,280	710,407	40,877	324,077	166	2,435	2,819	2,422	1,779	2,931	74	15,094	33	18	22	3	59	65
Territoire du Yukon	160	152	5 1/2	2 1/2	5 1/2	1	1	4	2	2	4	1	...	1	4
Total	5,169,975	2,876,468	2,072,793	220,714	1,219,363 1/2	9,423	13,806	20,307	14,159	6,706	15,053	1,192	127,777	386	150	255	28	356	737

**TABLEAU N° 4. - BESTIAUX ET VOLAILLES - EFFETS GÉNÉRAUX
RÉCAPITULATION**

Provinces	Chevaux			Bêtes à cornes				Autres animaux	Volailles	Effets généraux					
	Étalons	Hongres et juments	Poulains	Taureaux	Bouvillons et boeufs de travail	Vaches laitières	Jeunes animaux	Cochons, moutons, etc.	...	Canots automobiles et à voiles	Bateaux à rames et canots	Caribines et fusils de chasse	Pièges d'acier	Rets	Tentes
Alberta	75	9,119	794	194	1,983	5,081	4,436	339	6,018	195	579	2,112	16,899	2,031	2,211
Colombie-Britannique	197	8,839	1,383	268	4,845	2,604	3,760	3,422	26,035	1,455	3,291	8,490	73,793	2,167	2,279
Manitoba	3	1,547	29	50	642	2,061	1,321	393	6,300	93	1,845	3,446	54,400	5,696	1,731
Nouveau-Brunswick	...	10	1	28	20	25	373	39	158	253	1,176	181	47
Territoires du Nord-Ouest	3	57	11	183	1,050	1,922	32,940	2,464	975
Nouvelle-Écosse	...	41	3	5	9	110	46	69	627	24	93	270	2,260	27	33
Ontario	40	2,745	284	92	622	2,853	2,677	4,663	76,793	395	3,043	5,657	91,564	4,479	2,195
Ile du Prince-Édouard	...	5	8	10	1	97	3	9	7	60	19	...
Québec	4	488	58	118	2	1,594	631	673	6,024	61	1,077	1,796	19,742	675	879
Saskatchewan	14	4,937	64	93	1,297	3,865	2,734	580	15,554	43	675	2,684	39,280	1,402	2,145
Territoire du Yukon	...	4	4	3	2	30	1	2
Total	336	27,792	2,626	820	9,401	18,208	15,638	10,167	137,851	2,492	11,820	26,637	332,114	19,141	12,497

TABLEAU N° 5. - VALEUR DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET PERSONNELLE ET PROGRÈS RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE RÉCAPITULATION

...	Progrès réalisées durant l'année 1935 - 1936		
Provinces	Valeur totale des terres en réserve	Valeur des clôtures privées	Valeur des bâtiments privés	Valeur des édifices publics appartenant à la bande	Valeur des instruments et véhicules	Valeur du bétail et des volailles	Valeur des effets généraux	Valeur des effets de ménage	Valeur totale des biens-fonds et de la propriété personnelle	Valeur des nouvelles améliorations à la terre	Valeur des bâtiments érigés	Augmentation totale en valeur
...	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Alberta	16,626,924	122,175	723,902	194,524	309,742	543,295	145,863	159,960	18,826,385	11,117	17,738	28,855
Colombie-Britannique	13,475,236	326,990	1,776,060	585,680	420,449	760,435	1,031,540	547,710	18,924,100	22,160	59,031	81,191
Manitoba	2,807,832	40,085	490,450	138,433	145,355	205,976	188,990	109,925	4,126,996	1,825	3,120	4,945
Nouveau-Brunswick	77,448	3,334	76,146	78,882	8,955	5,072	6,875	21,620	278,332	...	1,541	1,541
Territoires du Nord-Ouest	1,578	920	57,750	50	976	3,420	279,355	76,050	420,099	1,100	7,980	9,080
Nouvelle-Écosse	82,610	3,643	71,770	50,325	7,250	9,416	6,663	13,135	244,812	310	3,400	3,710
Ontario	4,672,157	671,290	1,864,350	512,300	477,644	552,439	313,697	692,030	9,755,907	4,305	45,365	49,670
Ile du Prince-Édouard	1,600	305	800	1,596	1,000	950	1,200	1,700	9,151
Québec	1,412,735	40,440	904,940	238,686	115,030	95,575	100,200	228,500	3,136,106	4,045	9,880	13,925
Saskatchewan	13,804,242	133,535	616,970	71,605	373,916	435,329	234,633	190,208	15,860,438	5,915	10,240	16,155
Territoire du Yukon	8,300	300	2,000	44,000	337	860	1,500	3,500	60,797	...	1,250	1,250
Total	52,970,662	1,342,967	6,585,138	1,916,081	1,860,654	2,612,767	2,310,516	2,044,338	71,643,123	50,777	159,545	210,322

TABLEAU N° 6. - SOURCE ET VALEUR DU REVENU

Agences	Valeur des Produits de la ferme, y compris le foin	Valeur du boeuf vendu ainsi que du boeuf consommé	Gages	Argent provenant du loyer des terres	Reçu de la coupe du bois	Gain provenant des mines	Gain provenant de la pêche	Gain provenant de la chasse et du piégeage	Par d'autres industries	Pensions payées et intérêt sur le fonds en fidéicommiss des Indiens	Revenu total des Indiens
ALBERTA	\$	\$	\$	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Athabaska	2,790	220	1,750	600	28,400	...	7,660 00	41,420 00
Blackfoot	16,000	18,000	2,000	6,896 32	...	318 55	...	1,000	34,000	119,365 11	197,579 98
Blood	27,311	12,702	5,146	11,731 80	40	2,780	...	7,492 28	67,163 48
Edmonton	16,864	1,148	850	400 00	3,430	2,930	3,896	22,944 19	52,462 19
Hobbema	38,697	3,695	5,811	757 50	415	713	2,501	15,359,68	67,949 18
Petit Lac des Esclaves	10,546	2,010	1,870	779 45	21 50	...	1,575	16,900	785	17,737 94	52,224 89
Peigan	5,477	15,910	4,363	1,328 24	51	4,243	6,440 94	37,813 18
Lac Saddle	21,035	3,423	6,875	...	149 96	...	1,760	3,070	3,425	6,904 64	46,642 60
Sarcee	12,555	2,956	1,203	2,777 50	327	374	2,336 90	22,529 40
Stony	7,000	5,000	2,896	6,704 70	...	919 65	...	10,550	1,850	4,631 29	39,551 64
Total	158,275	65,064	32,764	31,375 51	171 86	1,238 20	7,780	66,721	51,074	210,872 97	625,336 54
COLOMBIE-BRITANNIQUE
Babine	26,000	5,000	...	727 00	7,300	27,600	17,400	620 99	84,647 99
Bella-Coola	7,475	2,300	11,500	...	266 40	...	69,000	21,000	6,500	344 23	118,385 63
Cowichan	16,100	3,400	47,000	4,418 77	964 04	29 50	14,200	...	2,800	5,432, 08	94,344 39
Fort-Saint-Jean	10	...	300	9,000	...	1,735 42	11,045 42
Kamloops	32,375	3,900	18,650	3,900 55	89 00	2,485	5,700	929 61	68,029 16
Kootenay	22,975	3,100	6,075	50 00	344 66	...	700	2,150	2,300	646 62	38,341 28
Kwawkwalth	8,600	530 00	9,215 79	...	113,790	3,085	8,900	3,428 61	147,549 40
Lytton	27,265	6,530	29,800	383 15	389 06	579 00	...	2,200	110	3,816 14	71,072 35
New-Westminster	27,775	9,710	50,600	4,609 84	1,736 15	761 55	18,100	11,075	17,900	15,985 24	158,252 78
Nicola	37,300	5,400	21,300	25 00	203 25	1,050	...	42 05	65,320 30
Okanagan	70,000	19,250	21,300	5,190 58	...	390 75	...	2,050	3,000	1,038 82	122,220 15
Reine Charlotte	1,425	700	4,600	170 00	...	40 00	26,000	500	4,000	349 87	37,784 87
Rivière Skeena	22,300	1,200	5,200	...	190 34	166 50	94,600	16,400	13,000	2,721 69	155,778 53
Stikine	600	...	14,800	1,150	33,500	1,700	79	51,750 79
Lac Stuart	8,050	920	1,550	37 50	6,380	370	1,545 63	18,853 13
Vancouver	4,550	100	66,500	9,107 89	80 34	48 00	28,750	1,250	17,750	9,977 52	138,113 75
West-Coast	2,305	480	15,403	67 40	1,096 15	...	76,219	5,460	2,672	1,596 29	105,298 84
Lac Williams	37,100	12,150	17,100	533 95	30 95	302 40	...	7,150	...	95 71	74,463 01

Total	343,605	74,140	340,278	29,751 63	14,606 13	2,317 70	449 809	152,335	104,102	50,307 31	1,561,251 77
MANITOBA
Birtle	9,550	1,180	5,700	148 80	2,500	1,200	3,433 75	23,712 55
Clandeboye	11,555	1,580	14,500	97 00	786 25	...	5,100	16,400	5,800	17,769 54	73,587 79
Fisher River	14,660	4,767	9,150	150 00	7,000	4,000	4,500	9,568 91	53,795 91
Fort-Churchill	5,000	1,000	3,260 00	9,260 00
Griswold	4,275	500	2,000	500	1,700	374 88	9,349 88
Manitowapah	40,265	12,730	13,800	16,900	17,600	11,600	11,210 66	124,105 66

Brook)												
Hants (Windsor)	1,500	150	300	1,000	...		2,950 00
Inverness	1,250	90	3,100	150	160	350	...		5,100 00
Kings	100	...	1,500	100	400	...		2,100 00
Lunenburg	260	...	500	146 60	150	100	300	...		1,456 60
Pictou	300	...	1,200	300	35	2,500	...		4,335 00
Queens	100	...	1,000	15 00	200	10	700	...		2,025 00
Richmond	1,200	125	875	65	1,200	...		3,465 00
Shelburne	120	...	2,500	100	100	200	...		3,020 00
Victoria	600	10	20	60	150	50	...		890 00
Yarmouth	500		500 00
Micmacs de la Nouvelle- Ecosse	1,583 96		1,583 96
Total	7,646	575	16,485	15 00	...	146 60	1,635	2,155	10,845	1,583 96		41,086 56
ONTARIO
Alnwick	4,500	...	11,500	928 50	...	62 20	1,000	4,500	2,000	10,279 49		34,770 19
Cape-Croker	5,450	954	8,500	130 00	2,750	101	1,600	21,863 23		41,348 23
Caradoc	29,500	1,975	25,600	1,577 50	165	1,000	4,525	3,419 04		67,761 54
Chapleau	875	...	5,000	...	102 00	5,000	...	2,891 18		13,868 18
De Christian	1,100	58	2,100	1,200	14,654 48		19,112 48

Bécancour	335	90	60	12	40	...	315 14	852 14
Bersimis	450	150	1,300	200 00	4,725 48	...	300	4,200	500	6,051 67	17,877 15
Cacouna	1,759	...	6,500	...	25 00	485 02	8,769 02
Caughnawaga	12,350	3,900	46,000	7,699 74	...	1 00	350	120	1,100	814 70	72,335 44
Jeune-Lorette	17,000	800	8,500	710 61	27,010 61
Maniwaki	4,800	350	14,000	41 00	538 49	...	133	4,800	1,252	4,099 34	30,013 83
Maria	600	30	800	100	20	300	...	1,850 00
Mingan	4,000	4,000 00
Oka	4,000	590	540	16 00	779 57	...	67	42	166	423 16	6,623 73
Pierreville	2,000	400	2,000	165 00	200	700	304 57	5,769 57
Pointe-Bleue	10,200	525	10,225	101 00	56 02	...	1,180	29,700	2,850	602 63	55,439 55
Restigouche	8,500	200	3,000	285 00	698 79	...	150	...	300	237 48	13,371 27

Agences	Valeur des Produits de la ferme, y compris le foin	Valeur du boeuf vendu ainsi que du boeuf consommé	Gages	Argent provenant du loyer des terres	Reçu de la coupe du bois	Gain provenant des mines	Gain provenant de la pêche	Gain provenant de la chasse et du piégeage	Par d'autres industries	Pensions payées et intérêt sur le fonds en fidéicommiss des Indiens	Revenu total des Indiens
...	\$	\$	\$	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Sept-Iles	600	20,000	500	...	21,100 00
Saint-Régis	23,475	1,760	8,760	447 50	1,225	565	9,000	3,992 96	48,225 46
Témiscamingue	1,100	175	4,000	75 00	...	5 00	50	1,000	...	2,569 00	8,974 00
Total	69,569	8,170	114,785	9,030 24	6,823 35	6 00	3,567	65,487	25,168	19,606 18	322,211 77
SASKATCHEWAN
Battleford	27,170	6,750	7,650	1,401 66	40 00	...	7,100	6,500	2,350	18,406 92	77,368 58
Carlton	25,417	6,528	7,845	125 00	150	5,150	2,600	22,792 36	70,607 36
Lacs Crooked	24,088	6,515	1,140	1,058 62	355	...	29,234 78	62,391 40
Lac Duck	38,001	8,031	5,744	50 00	107 19	...	455	3,630	13,697	9,397 19	79,112 38
File Hills	20,618	...	1,700	3,179 48	25,497 48
Ile à la Crosse	9,190	190	5,825	138,200	173,260	326,665 00
Moose-Woods	5,257	945	500	100	200	550	...	7,552 00
Lac Onion	27,494	7,102	3,100	60 00	6,100	3,000	4,050	6,756 80	57,662 80
Pelly	18,945	2,450	450	1,099 00	900	200	12,064 26	36,108 26
Qu'Appelle	35,787	6,016	2,740	140 75	300	395	575	23,533 74	69,487 49
Touchwood	14,362	3,611	6,795	53 15	10,600	2,221	19,344 62	56,986 77
Réserve de Wood-Mountain	392	330	285	2 93	1,009 93
Total	246,721	48,468	43,774	3,988 18	147 19	...	152,405	203,990	26,243	144,713 08	870,449 45
TERRITOIRE DU YUKON
Yukon	2,228	498	4,048	6,774 00
RECAPITULATION
Alberta	158,275	65,064	32,764	31,375 51	171 86	1,238 20	7,780	66,721	51,074	210,872 97	625,336 54
Colombie-Britannique	343,605	74,140	340,278	29,751 63	14,606 13	2,317 70	449,809	152,335	104,102	50,307 31	1,561,251 77
Manitoba	115,794	23,332	92,650	602 44	792 50	...	49,710	191,450	41,025	93,503 45	608,859 39
Nouveau-Brunswick	6,525	110	10,250	50 00	14 40	23 05	1,165	1,025	3,630	2,252 30	25,044 75
Territoires du Nord-Ouest	6,842	...	14,580	17,242	224,766	9,160	19,525 00	292,115 00
Nouvelle-Ecosse	7,646	575	16,485	15 00	...	146 60	1,635	2,155	10,845	1,583 96	41,086 56
Ontario	345,381	22,698	342,840	18,079 46	20,496 73	2,767 20	280,910	374,986	137,760	382,787 90	1,929,706 29
Ile du Prince-Edouard	948	150	1,200	400	175	400	...	3,273 00
Québec	69,569	8,170	114,785	9,030 24	6,823 35	6 00	3,567	65,487	25,168	19,606 18	322,211 77
Saskatchewan	246,721	48,468	43,774	3,988 15	147 19	...	152,405	203,990	26,243	144,713 08	870,449 45

Territoire du Yukon	2,228	498	4,048	6,774 00
Total	1,304,534	243,205	1,013,654	92,892 46	43,052 16	6,498 75	964,623	1,283,090	409,407	925,152 15	6,286,108 52

Brennan's Lake	Au lac Brennan	Témiscamingue	M.L. McMahon, B.A.	5	3	8	7	1	2	2	2	1
Hunter's Point	A Hunter's Point	Témiscamingue	Mlle C. Nephin	9	4	13	9	1	2	6	2	1	1	...
Long Point	A Long Point	Témiscamingue	Mme J.D. McLaren	20	18	38	18	13	11	1	7	6
Témiscamingue	Témiscamingue	Témiscamingue	Soeur Jean de l'Eucharistie	20	9	29	23	5	6	9	9
1Waswanipi	A Waswanipi	Témiscamingue	M.S.R. Iserhoff	22	39	61	30	59	1	1
1Fort-George	A Fort George	James Bay	Mlle B.A. Nesbitt	2	2	4	2	2	1	1
1Rupert's-House	A Rupert's House	James Bay	M.G. Morrow	34	31	65	16	55	5	3	2
1Manouan	A Manouan	Outside Treaty	Mlle U. Bordeleau	33	21	54	48	47	4	3
...	Mlle O. Richard
1Obedjiwan	A Obedjiwan	Outside Treaty	Mlle L. Dion	25	21	...	36	22	24
...	Mlle J. Lafrance
1Weymontachingue	A. Weymontachingue	Outside Treaty	Mlle M. Alie	11	14	25	15	13	5	5	1	1
...	Mlle B. Bruyère
Total, Québec	800	790	1,590	1,214	672	242	216	171	148	77	37	23	4

[1 Ecole saisonnière.]

[2 Nouvelle école ouverte le 10 fév. 1936.]

École	Réserve	Agence	Instituteur	Nombre d'inscrits			Présence moyenne	Grades									
				Garçons	Filles	Total		I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	
...
ONTARIO
Alnwich	Alnwick	Alnwick	Mlle D. Atkinson	26	20	46	29	26	4	9	3	3	1	...	
Cape-Croker	Cape-Croker	Cape-Croker	Mlle S.J. Burke	24	25	49	37	13	12	...	13	2	5	1	3	...	
Port-Elgin	Cape-Croker	Cape-Croker	Mme S.M. Bell	11	14	25	17	16	5	2	2	
Sidney-Bay	Sidney-Bay	Cape-Croker	Mlle G. Edington	7	8	15	10	3	2	3	3	2	...	1	1	...	
Back-Settlement	Caradoc	Caradoc	Mlle H.M. Howe	22	13	35	23	7	6	5	3	9	3	...	2	...	
Bear-Creek	Caradoc	Caradoc	Mlle M. Stiltz	11	7	18	12	4	2	2	1	2	4	2	1	...	
Muncey	Caradoc	Caradoc	Mlle B. Comfort	9	6	15	11	4	3	...	2	3	...	2	1	...	
Oneida n° 2	Oneida	Caradoc	M.V.H. Morris	22	18	40	24	20	5	3	4	2	3	1	2	...	
Oneida n° 3	Oneida	Caradoc	M.G.A. Rumble	20	21	41	21	21	5	7	4	4	
River-Settlement	Caradoc	Caradoc	Mlle M.H. Evoy	18	13	31	20	8	4	...	14	...	3	1	1	...	
Iles des Chrétiens, Catholique	Ile-des-Chrétiens	Ile-des-Chrétiens	Mlle M.M. O'Toole	17	14	31	25	5	5	4	4	4	4	2	2	1	
Ile des Chrétiens, E.-U	Ile-des-Chrétiens	Ile-des-Chrétiens	M.H.-S. Rawlings	26	24	50	41	25	5	8	3	5	2	2	
...	Mlle M. Nesbitt	
Rapide-Manitou	Rapide-Manitou	Fort-Frances	Mlle A. Herrem	20	12	32	15	12	6	4	4	2	3	1	
Gull-Bay	Gull-Bay	Fort-William	Mlle D. Rose	14	11	25	16	13	6	2	2	...	1	1	
Lac-Hélène	A lac Hélène	Fort-William	M.G.-W. Vessey	10	12	22	13	15	1	3	3	
2Baie McIntyre	Grande-Baie	Fort-William	Mlle S.A. Fex	8	17	25	16	11	4	4	...	6	
Mission-Bay	Fort-William	Fort-William	Mlle C. Troy	9	11	20	15	2	5	...	3	1	5	3	1	...	
Mobert	Mobert	Fort-William	Mme S.-A. Prudhomme	14	19	33	13	11	8	6	1	7	
Pic	Pic	Fort-William	Mme M.H. Reed	9	21	30	17	21	3	4	2	

Whitesand	Whitesand	Fort-William	M.N. Van Hotten	13	6	19	17	8	4	3	2	2
Batchawana	Batchawana-Bay	Garden-River	Mlle B.M. Robicheau	14	13	27	24	9	2	5	...	3	6	1	1	...
Garden River E.A	Garden-River	Garden River	Mlle A. Davies	7	11	18	14	8	3	...	1	...	4	1	1	...
Garden River, Catholique	Garden-River	Garden-River	Mlle C. O'Driscoll	30	39	69	46	28	...	17	...	10	8	5	...	1
...	Mlle L. Gattie
Baie-Goulais	Baie-Goulais	Garden-River	Mlle M.I. Cazaly	12	18	30	19	13	2	3	3	4	2	...	3	...
Ile-Georgina	Ile-Georgina	Ile-Georgina	R.A. Gibson	13	5	18	13	7	4	1	2	2	1	...	1	...
Lac-Golden	Lac-Golden	Lac-Golden	Mlle J. Currier	24	18	42	28	10	10	5	8	9
Sheshegwaning, Catholique	Sheshegwaning	Gore-Bay	Mlle V. LaVictoire	8	9	17	12	8	2	...	3	...	2	...	2	...
West-Bay	West-Bay	Gore-Bay	Mlle M. Wrinn	29	21	50	31	23	10	5	6	5	1
Whitefish-Bay	Whitefish-Bay	Kenora	M.A. Lafleche	15	10	25	20	8	5	7	...	5
Birch-Island	Whitefish-River	Manitowaning	Mlle M. Clarke	10	16	26	20	9	5	4	2	3	2	1
Buzwah	Buzwah	Manitowaning	Mlle C. Wakegijig	21	14	35	18	24	5	4	...	2
Kaboni	Kaboni	Manitowaning	Mlle M. Byrne	8	8	16	12	7	4	3	1	...	1	...
Sheguindah E.A	Sheguindah	Manitowaning	Mme A.J. Abbott	4	6	10	7	5	3	1	1
Sheguindah Cat	Sheguindah	Manitowaning	Mlle E.C. Lapointe	5	6	11	7	2	2	3	4
Sucker-Creek	Sucker-Creek	Manitowaning	Mlle B. Willis	6	9	15	9	3	1	1	2	4	2	...	1	1
Whitefish-Lake	Whitefish-Lake	Manitowaning	Mlle M. Wabegijig	5	8	13	10	1	2	3	4	3
Wikwemikong	Wikwemikong	Manitowaning	M. Mlle J. Goody	40	45	85	56	30	13	12	8	10	7	3	2	...
...	M. Mlle R. Trudeau
Moraviantown	Moravian	Moravian	M. Rév. J.A. Ward	13	26	39	25	5	14	...	5	6	2	2	5	...
New-Credit	New-Credit	New-Credit	M.L. Knight	24	18	42	31	5	7	8	11	4	3	2	2	...
Dokis	Dokis	Nipissing	Mlle L. Addey	11	21	32	20	13	8	8	3

Garden-Village	Nipissing	Nipissing	Mlle E. Cox	18	22	40	25	29	5	4	...	2
1 Temogami	A Temogami	Nipissing	Mme M. Thibault	8	15	23	16	7	8	6	2
Gibson	Watha	Parry-Sound	Mme C.O. Sommer	15	12	27	19	10	...	2	3	3	4	3	2	...

			Daley													
Ile Walpole N°2	Ile Walpole	Ile-Walpole	Mme E.E. George	16	17	33	22	14	9	...	5	...	5
Total, Ontario	1,451	1,439	2,890	1,842	1,181	471	287	320	269	164	107	82	9
MANITOBA
Rivière-Berens, Catholique	Rivière-Berens	Clandeboyce	Rév. Père F. Leach, O.M.I.	17	9	26	18	5	4	8	...	8	...	1
Rivière-Berens, E.-U	Rivière-Berens	Clandeboyce	M.C.D. Street	30	24	54	27	18	11	9	7	...	4	3	2	...
Black-River	Black-River	Clandeboyce	M.G. Slater	9	9	18	9	5	3	5	3	2
Bloodvein-River	Bloodvein	Clandeboyce	M.B. Guimond	11	12	23	13	10	9	4
Brokenhead	Brokenhead	Clandeboyce	M.G.E. Sage	16	11	27	14	10	4	4	3	5	1
Fort-Alexandre, en haut	Fort-Alexandre	Clandeboyce	Mme C.R. Harbord	16	19	35	16	26	2	3	...	1	3
Grand-Rapids	Grand-Rapids	Clandeboyce	Rév. G.M. Armstrong, B.A	16	11	27	18	3	2	4	...	5	3
Hollowwater-River	Hollowwater-River	Clandeboyce	M.R.C. Marsh	11	16	27	15	10	3	8	3	1	2

[1 Ecole saisonnière.]

[2 Connue autrefois sous le nom de "Grande-Baie".]

[3 Rouverte le 1er janvier 1936.]

Lac-Split	Le-Pas	Cowley	18	19	37	15	37	Lac-Swan
Lac-Swan	Portage-la-Prairie	Rév J.E. Cooper	14	13	27	12	16	5	3	1	1	1	Total, Manitoba
Total, Manitoba	738	678	1,416	785	808	258	142	77	85	30	13	3

[1 Ecole saisonnière.]

			Roy														
Key's	Key's	Pelly	M.W.J.D. Kerley	10	6	16	10	7	...	4	2	2	1	
Assiniboine	Assiniboine	Qu'Appelle	Mlle F.M. Hodgso	16	9	25	17	10	5	1	4	3	1	...	1	...	
Day-Star's	Day-Star's	Touchwood	Rév. F.E. Torpey	6	8	14	11	5	4	3	1	1	
Lac-Fishing	Lac-Fishing	Touchwood	Rév. A.J. Lawes	13	12	25	12	14	5	6	
1Stanley	Stanley	Traité N °10	M.A. Spence	11	9	20	11	20	
Total, Saskatchewan	263	258	521	325	290	77	64	50	21	12	...	7	...	
ALBERTA	
Morley	Morley	Morley	Mlle D.M. Grayson	2	3	5	3	3	2	
Sarcee	Sarcee	Sarcee	Rév. F.M.B. Gibney	18	14	32	18	14	2	...	3	6	...	6	
Total, Alberta	20	17	37	21	17	2	...	5	6	...	6	
TERRITOIRES DU NORD-OUEST	
Fort-Smith	A Fort-Smith	Athabaska	Soeur O. Lavoie	2	2	4	2	1	2	1	
1Fort-McPherson	A Fort-McPherson	Fort-Simpson	Rév. T. Greenwood	14	25	39	7	28	8	1	2	
Fort-Simpson	A Fort-Simpson	Fort Simpson	Soeur Gadbois	3	4	7	5	5	1	1	
1Mission S.-David	A la mission S.-David	Fort-Simpson	Mlle M. Gifford	9	7	16	8	16	
Total, Territoires du N.-Ouest	28	38	66	22	50	11	2	2	1	
COLOMBIE-BRITANNIQUE	
Fort-Babine	Fort-Babine	Babine	M.J.J. Moroney	22	17	39	18	11	15	9	4	
Glen-Vowell	Sikedakh	Babine	M.A.F. Parkinson	9	12	21	18	10	2	2	4	2	1	
Hazelton	Hazelton	Babine	Rév. B. Shearman	19	31	50	30	15	9	11	6	5	4	
Kispiox	Kispiox	Babine	Rév. J.T. Burchill	13	29	42	24	30	7	3	1	1	
Kitsegukla	Kitsegukla	Babine	M.I.W Bell	15	16	31	17	15	7	2	5	2	
Kitwanga	Kitwanga	Babine	Rév. H. Flores	9	15	24	15	9	7	3	2	1	...	2	
Rocher Deboule	Hagwilget	Babine	Mme. J. Macdonald	9	10	19	11	9	3	1	4	2	

[1 Ecole saisonnière.]

École	Réserve	Agence	Instituteur	Nombre d'inscrits			Présence moyenne	Grades									
				Garçons	Filles	Total		I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	
...
COLOMBIE-BRITANNIQUE - Fin
Bella-Bella	Bella-Bella	Bella-Coola	Mlle F.L. Perry	31	34	65	35	49	7	1	6	1	1	
Bella-Coola	Bella-Coola	Bella-Coola	Mlle R.E. Young	23	1	42	31	35	2	...	5	
Kitamaat	Kitamaat	Bella-Coola	Mlle R. Nelson	28	36	64	43	24	12	14	7	4	3	
Klemtu	Klemtu	Bella-Coola	M.J.B. Glover	9	4	13	9	10	3	
Cowichan	Cowichan	Cowichan	M.B.F. Neary	15	20	35	15	23	5	5	...	2	
Koksilah	Koksilsh	Cowichan	Mlle E.H. Creighton	11	16	27	13	14	6	5	...	2	
Nanaimo	Nanaimo	Cowichan	Mlle E.S. Klippert	26	19	45	22	19	4	5	2	5	7	...	3	...	
Songhees	Somenos	Cowichan	Mlle M. Burt	5	13	18	9	5	3	5	1	2	2	...	
Tsartlip	Tsartlip	Cowichan	Mlle C.B. Morry	11	14	25	11	16	2	1	2	3	1	...	
Baie-Alert	Nimkish	Kwawkewith	M.W.P. Wickett	20	22	42	29	29	5	8	
2Rivière-Campbell	Rivière-Campbell	Kwawkewith	Mlle H. Earl	13	10	23	21	21	2	
Cap-Mudge	Cap-Mudge	Kwawkewith	Mlle J.Hill	12	18	30	19	11	3	7	6	3	
Kingcome-Inlet	A Kingcome-Inlet	Kwawkewith	Mlle P.M. Arrowsmith	18	19	37	21	21	6	6	2	2	
Mamalillikulla	Mamalillikulla	Kwawkewith	Mlle H. Bowden	9	7	16	9	11	4	...	1	
3Quatsino	Quatsino	Kwawkewith	M.E.A. Hill-Tout	9	7	16	9	11	4	...	1	
Smith's-Inlet	Kwashela	Kwawkewith	Mlle W. Potter	4	5	9	5	3	...	2	2	...	2	
Boothroyd	Boothroyd	Lytton	Mlle L. Blachford	6	1	17	12	2	4	7	4	
Ile-Seabird	Ile-Seabird	Lytton	M.F.G.M. Grist	8	10	18	10	5	1	1	6	3	2	
Lac-Seton	Shalalth	Lytton	Mlle C. MacLennan	16	9	25	16	9	2	7	2	5	
Chehalis	Chehalis	New-Westminster	M.J.W. Burns	10	11	21	7	11	7	...	2	1	

Katzie	Katzie	New-Westminster	Mlle M. Winter	7	5	12	8	3	2	3	1	...	3
Skwah	Skwah	New-Westminster	M.C.O. Daly	7	15	22	11	10	5	3	1	...	3
Shulus	Nicola-Mameet	Nicola	M.D.C. Westaway	11	15	26	14	16	3	5	2
Inkaneep	Osoyoos	Okanagan	M.A. Walsh	6	5	11	7	4	...	3	...	1	2	...	1	...
Okanagan	Okanagan	Okanagan	Mlle M. Hepworth	13	16	29	15	11	5	...	10	...	3
Penticton	Penticton	Okanagan	Mlle M.E. Weydert	6	11	17	11	8	1	1	1	3	...	3
Masset	Masset	Reine-Charlotte	Mlle P.M. Kent	30	43	73	39	56	7	...	7	1	1	1
...	Mlle K.M. Kerr
Skidegate	Skidegate	Reine-Charlotte	Mlle E. Phillips	28	22	50	32	15	7	12	8	5	3
...	Mlle V.F. Weaver
Gitladamicks	Kitladamax	Skeena	Rév. S. Kinley	18	24	42	18	29	8	...	5
Gwinoha	Gwinoha	Skeena	Mlle H.N. Taylor	10	9	19	12	8	3	5	2	...	1
Baie-Hartley	Baie-Hartley	Skeena	M.J.A. Findlay	17	13	30	19	5	7	6	4	5	...	2	1	...
Kincolith	Kincolith	Skeena	Mlle E.M. Aylwin	18	29	47	22	32	7	4	2	1	1
Kitkatla	Kitkatla	Skeena	M.M.H. Lawrence	29	21	50	29	23	8	5	10	...	3	1
Kitselas	Kitselas	Skeena	M.A.J. Hewson	8	10	18	12	7	...	5	4	1	1
Lakalsap	Lakalsap	Skeena	Mlle N.C. Hayhurst	18	20	38	22	22	7	4	3	2
...	M.J. Hayhurst
Metlakatla	Metlakatla	Skeena	M.T.A. Bryant	10	14	24	17	7	6	5	...	1	4	...	1	...
Port-Essington	Port-Essington	Skeena	Mme E. Pogson	14	24	38	22	11	8	4	...	11	1	2	1	...
Port-Simpson	Port-Simpson	Skeena	Mlle L.E. Kinley	59	34	93	33	47	7	16	12	9	...	1	1	...
...	Mlle R.J. Horton
1Tahltan	Tahltan	Stikine	M.W.P. Thorman	13	8	21	13	10	8	1	2

Honey Harbour	Midland	Parry-Sound	26	20	46	32	24	6	6	2	4	1	3
Mattawa	A Mattawa	Sturgeon-Falls	31	35	66	46	49	6	5	10	6	9	6	3	2
Michipicoten Harbour	A Michipicoten-Harbour	Sault-Ste-Marie	8	7	15	10	2	3	2	5	1	1	...	1	...
Rivière-Whitefish	A Whitefish-Falls	Manitowaning	10	6	16	13	5	2	7	1	1
Total, Ontario	85	71	156	111	5	18	23	18	13	12	9	5	3
MANITOBA
Rivière-Jack E.A.	Norway-House	Norway-House	5	13	18	11	13	2	2	...	1
Lac-Moose	Au Lac Moose	Le-Pas	7	5	12	7	5	3	1	1	2
Patapun	A patapun	Clandeboye	11	2	13	9	6	...	3	...	3	1
Total, Manitoba	23	20	43	27	24	5	6	1	6	1
SASKATCHEWAN
Round-Plain	Près de Prince-Albert	Carlton	4	6	10	5	7	1	...	1	...	1
COLOMBIE-BRITANNIQUE
Telegraph-Creek	A Telegraph-Creek	Stikine	4	7	11	6	7	1	1	1	1

Birtle	Birtle	Birtle	Rév. E.H. Lockhart	Presbytérienne	54	62	116	108	28	25	31	15	16	1	...
Brandon	Brandon	...	Rév. J.A. Doyle, D.D.	Eglise-Unie	72	103	175	167	36	13	9	27	22	18	14	22	14
Lac-Cross	Lac-Cross	Norway-House	Rév. H. Boissin, O.M.I.	Catholique	12	18	30	28	11	3	9	5	1	1
Elkhorn	Elkhorn	...	Canon S.J. Wickens, B.A.B.D.	Eglise anglicane	87	73	160	145	56	10	16	25	20	13	9	2	...
Fort-Alexandre	Fort-Alexandre	Clandeboyce	Rév. S. Perreault, O.M.I.	Catholique	55	58	113	106	20	20	18	40	15
Norway-House	Norway-House	Norway-House	Rév. R.T. Chapin, B.A.	Eglise-Unie	53	53	106	93	38	25	15	7	12	5	3	1	...
Pine-Creek	Camperville	Portage-la-Prairie	Rév. J. Brachet, O.M	Catholique	54	62	116	104	48	8	11	12	18	10	9
Portage-la-Prairie	Portage-la-Prairie	Portage-la-Prairie	Rév. J. Jones	Eglise-Unie	50	53	103	85	34	17	4	11	10	16	11
Sandy-Bay	Marius	Portage-la-Prairie	Rév. O. Chagnon, O.M.I.	Catholique	45	45	90	78	22	21	14	14	7	7	2	3	...
Total, Manitoba	482	527	1,009	914	293	151	127	156	121	70	48	29	14

École	Adresse postale	Agence	Directeur	Dénomination	Nombre d'inscrits			Présence moyenne	Grades								
					Garçons	Filles	Total		I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
...
SASKATCHEWAN
Beauval	Beauval	...	Rév. V. Bleau, O.M.I.	Catholique	52	55	107	93	45	39	12	6	...	5
Cowessess	Marieval	Crooked-Lake	Rév. P. Chatelain, O.M.I.	Catholique	47	47	94	84	33	7	8	16	17	7	3	3	...
Duck-Lake	Duck-Lake	Duck-Lake	Rév. H. Delmas, O.M.I.	Catholique	74	87	161	153	72	26	21	14	14	14
File-Hills	Balcarres	File-Hills	R. Rhodes	Eglise-Unie	46	54	100	95	15	16	17	11	17	9	7	6	2
Gordon's	Punnichy	Touchwood	R.W. Frayling	Eglise anglicane	59	66	125	122	41	9	18	26	17	7	7
Guy	Sturgeon-Landing	...	Rév. N. Doyon, O.M.I.	Catholique	55	50	105	95	58	19	12	16
Lac-La-Ronge	Lac-La-Ronge	...	Rév. G.W. Fisher	Eglise anglicane	50	68	118	112	34	10	11	22	23	3	4	5	6
Muscowequan	Lestock	Touchwood	Rév. G. Jeanotte, O.M.I.	Catholique	46	66	112	100	19	12	28	22	13	11	7
Onion-Lake, Anglic	Lloydminster	Onion-Lake	Rév.H. Ellis	Eglise anglicane	59	52	111	102	34	12	10	12	10	14	9	6	4
Onion-Lake, Catho	Lloydsminster	Onion-Lake	Rév. J.E. Pratt, O.M.I.	Catholique	77	76	153	123	68	26	9	16	12	14	8
Qu'Appelle	Lebret	...	Rév. G. Leonard, O.M.I.	Catholique	124	138	262	223	64	25	34	41	49	29	8	8	4
Round-Lake	Stockholm	Crooked-Lake	Rév. R.J. Ross	Eglise-Unie	38	50	88	72	16	15	18	8	11	8	5	4	3
St.-Philips	St.-Philips	Pelly	Rév. A. Paradis, O.M.I.	Catholique	36	36	72	67	28	3	18	11	12
Thunderchild	Delmas	Battleford	Rév. O. Allard, O.M.I.	Catholique	69	58	127	119	44	23	21	7	20	8	3	...	1
Total, Saskatchewan	832	903	1,735	1,563	571	242	237	228	215	129	61	32	20
ALBERTA
Blood	Cardston	Blood	Rév. E. Ruaux, O.M.I.	Catholique	81	81	162	152	61	15	39	19	12	8	7	...	1
Blue-Quills	St.-Paul	Saddle-Lake	Rév. J. Angin,	Catholique	76	68	144	127	46	33	27	13	6	14	...	5	...

Aklavik	Aklavik	Hope	Dussault	Catholique	15	14	29	26	14	5	1	4	5
Fort-Résolution	Fort-Résolution	Fort-Résolution	Sr V. Métivier	Catholique	21	36	57	51	31	9	8	8	1
Hay-River	Hay-River	Fort-Résolution	Rév. W.B. Singleton	Eglise anglicane	18	31	49	42	16	16	10	1	6
Providence-Mission	Fort-Providence	Fort-Résolution	Sr Mack	Catholique	29	29	58	55	30	6	9	8	3	2	...
Total, Territoires du Nord-Ouest	83	110	193	174	91	36	28	21	15	2	...

École	Adresse postale	Agence	Directeur	Dénomination	Nombre d'inscrits			Présence moyenne	Grades								
					Garçons	Filles	Total		I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
...
COLOMBIE-BRITANNIQUE
Ahousaht	Ahousaht	West-Coast	M.A.E. Caldwell	Eglise-Unie	27	27	54	48	10	7	4	8	6	7	7	5	...
Alberni	Alberni	West-Coast	Rév. F.E. Pitts, B.A	Eglise-Unie	68	56	124	115	37	25	7	16	10	11	11	5	2
Alert-Bay	Alert-Bay	Kwawkewlth	F.F.E. Anfield	Eglise anglicane	114	94	208	201	57	33	45	17	24	8	14	10	...
Cariboo	150 Mile-House	Lac-Williams	Rév. G. Forbes, O.M.I.	Catholique	54	69	123	119	47	13	14	8	14	11	12	4	...
Christie	Kakawis	West-Coast	Rév. B. McLaughlin, O.S.B.	Catholique	60	56	116	110	29	17	10	19	19	15	4	3	...
Coqualeetza	Sardis	New-Westminster	Rév. R.C. Scott	Eglise-Unie	141	114	255	189	62	46	35	23	28	28	13	10	10
Kamloops	Kamloops	Kamloops	Rév. T.M. Kennedy, O.M.I.	Catholique	158	164	322	288	110	57	43	42	41	14	15
Kitamaat	Kitamaat-Mission	Belle-Coola	Mme E.H. Durnin	Eglise-Unie	13	28	41	34	11	8	8	7	4	3
Kootenay	Cranbrook	Kootenay	Rév. M. Murphy, O.M.I.	Catholique	42	45	87	82	43	11	18	14	...	1
Kuper-Island	Kuper-Island	Cowichan	Rév. J. Guerts, S.M.M.	Catholique	52	54	106	98	38	31	17	8	6	3	3
Lejac	Lejac	Lac-Stuart	Rév. L.H. Rivet, O.M.I.	Catholique	89	102	191	172	76	28	22	21	19	11	6	7	1
Port-Simpson	Port-Simpson	Skeena	Mlle L.M. Deacon	Eglise-Unie	...	29	29	28	5	4	11	...	4	...	5
St.-George's	Lytton	Lytton	Rév. A.R. Lett	Eglise anglicane	83	92	175	152	47	32	25	38	15	8	7	2	1
Mission-St-Mary	Mission-City	New-Westminster	Rév. A.M.D. Gillen, O.M.I.	Catholique	85	96	181	156	69	23	40	23	12	13	1
Sechelt	Sechelt	Vancouver	Rév. T.J. Fahlmann, O.M.I.	Catholique	53	40	93	83	23	19	21	9	10	2	6	3	...
Squamish	Vancouver-Nord	Vancouver	Sr Mary Amy	Catholique	28	30	58	57	18	4	10	11	11	1	2	1	...
Total, Colombie-	1,067	1,096	2,163	1,932	682	358	330	264	223	136	106	50	14

Britannique																	
YUKON
Carcross	Carcross	Yukon	Rév. H.C.M. Grant	Eglise anglicane	21	23	44	42	26	6	4	6	...	1	...	1	...
St.-Paul's-Hostel	Dawson	Yukon	M.C.F. Johnson	Eglise anglicane	12	12	24	21	6	5	1	1	8	1	1	...	1
Total, Yukon	33	35	68	63	32	11	5	7	8	2	1	1	1

TABLEAU indiquant l'inscription par provinces dans les différentes classes d'écoles pour l'année financière terminée le 31 mars 1936

PENSIONNATS																			
Province	Nombre d'écoles	Dénomination				Nombre d'inscrits			Moyenne de présence	Pourcentage de présence	Grade								
...	...	Eglise anglicane	Presbytérienne	Catholique	Eglise-Unie	Garçons	Filles	Total	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
Nouvelle-Ecosse	1	1	...	74	74	148	139	93.91	31	17	45	25	20	9	1
Québec	1	1	23	32	55	43	78.18	26	11	...	7	10	1
Ontario	13	5	1	6	1	777	841	1,618	1,513	93.51	450	210	239	204	191	134	95	73	22
Manitoba	9	1	1	4	3	482	527	1,009	914	90.58	293	151	127	156	121	70	48	29	14
Saskatchewan	14	3	...	9	2	832	903	1,735	1,563	90.08	571	242	237	228	215	129	61	32	20
Alberta	19	5	...	12	2	902	1,015	1,917	1,720	89.72	733	233	270	222	166	150	68	50	25
Territoires du Nord-Ouest	4	1	...	3	...	83	110	193	174	90.15	91	36	28	21	15	2	...
Colombie-Britannique	16	2	...	9	5	1,067	1,096	2,163	1,932	89.22	682	358	330	264	223	136	106	50	14
Yukon	2	2	33	35	68	63	92.64	32	11	5	7	8	2	1	1	1
Total, pensionnats	79	20	2	44	13	4,273	4,633	8,906	8,061	90.51	2,909	1,269	1,281	1,134	969	631	380	237	96
EXTERNATS																			
Province	Nombre d'écoles	Nombre d'inscrits			Presence moyenne	Pourcentage de présence	Grade												
...	...	Garçons	Filles	Total	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX				
Ile du Prince-Edouard	1	7	13	20	12	60.00	10	3	2	...	3	1	1				
Nouvelle-Ecosse	10	146	135	281	180	64.05	131	47	34	29	21	11	7	1	...				
Nouveau-Brunswick	11	167	163	330	255	77.27	91	51	47	43	43	32	19	4	...				
Québec	31	800	791	1,500	1,214	76.35	672	242	216	171	148	77	37	23	4				
Ontario	83	1,451	1,439	2,890	1,842	63.73	1,181	471	287	320	269	164	107	82	9				
Manitoba	46	738	678	1,416	785	55.43	808	258	142	77	85	30	13	3	...				
Saskatchewan	24	263	258	521	325	62.38	290	77	64	50	21	12	...	7	...				
Alberta	2	20	17	37	21	56.75	17	2	...	5	6	...	6	...	1				
Territoires du Nord-Ouest	4	28	38	66	22	33.33	50	11	2	2	1				
Colombie-Britannique	52	779	854	1,633	925	56.64	843	255	211	159	94	47	13	11	...				
Yukon	6	56	67	123	58	47.15	61	30	18	14				
Total, Externats	270	4,455	4,452	8,907	5,639	63.31	4,154	1,447	1,023	870	671	374	203	131	14				
EXTERNATS MIXTES DE BLANCS ET D'INDIENS																			
Ontario	5	85	71	156	111	71.15	55	18	23	18	13	12	9	5	3				
Manitoba	3	23	20	43	27	62.79	24	5	6	1	6	1				
Saskatchewan	1	4	6	10	5	50.00	7	1	...	1	...	1				

Colombie-Britannique	1	4	7	11	6	54.54	7	1	1	1	1
Total, externats mixtes de Blancs et d'Indiens	10	116	104	220	149	67.72	93	24	30	20	21	13	10	5	4

RÉSUMÉ DU RELEVÉ DES ÉCOLES

Province	Genre d'écoles			Nombre total d'école	Inscrits			Présence moyenne	Pourcentage de présence	Grade								
	Externats	Pensionnats	Mixtes		Garçons	Filles	Total			I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
Ile du Prince-Edouard	1	1	7	13	20	12	61.00	10	3	2	...	3	1	1
Nouvelle-Ecosse	10	1	...	11	220	209	429	319	74.35	162	64	79	54	41	20	8	1	...
Nouveau-Brunswick	11	11	167	163	330	255	77.27	91	51	47	43	43	32	19	4	...
Québec	31	1	...	32	823	822	1,645	1,257	76.41	698	253	216	178	158	78	37	23	4
Ontario	83	13	5	101	2,313	2,351	4,664	3,466	74.31	1,686	699	549	542	473	310	211	160	34
Manitoba	46	9	3	58	1,243	1,225	2,468	1,726	69.93	1,125	414	275	234	212	101	61	32	14
Saskatchewan	24	14	1	39	1,099	1,167	2,266	1,893	83.53	868	319	301	278	237	141	62	39	21
Alberta	2	19	...	21	922	1,032	1,954	1741	89.09	750	235	270	227	172	150	74	50	26
Territoires du Nord-Ouest	4	4	...	8	111	148	259	196	75.67	141	47	30	23	16	2	...
Colombie-Britannique	52	16	1	69	1,850	1,957	3,807	2,863	75.00	1,532	614	542	424	318	183	119	61	14
Yukon	6	2	...	8	89	102	191	121	63.35	93	41	23	21	8	2	1	1	1
Total	270	79	10	359	8,844	9,189	18,033	13,849	76.79	7,156	2,740	2,334	2,024	1,681	1,018	593	373	114

COMPTES DES CRÉDITS

FINANCES

ETAT N° 1

COMPTES DES CRÉDITS 1935 - 1936

Crédit	Montant autorisé	Dépense	Crédit	
...	non utilisé	dépassé
...	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
<i>Gouvernement civil, crédit n° 10 -</i>
Salaires	126,718 26	126,536 10	482 16	...
Dépenses imprévues	18,000 00	16,560 74	1,439 26	...
...	144,718 26	143,096 84	1,621 42	...
<i>Crédit général n° 184 -</i>
Administration	580,500 88	576,861 65	3,639 23	...
Instruction	1,937,114 00	1,936,744 17	369 83	...
Service médical	939,429 50	939,406 57	22 93	...
Secours aux Indiens	899,000 00	895,161 68	3,838 32	...
Crédits spéciaux pour la Colombie-Britannique	100,000 00	99,328 35	671 65	...
Arpentages, irrigation, routes, etc	37,600 00	34,742 91	2,847 09	...
...	4,493,644 38	4,482,255 33	11,389 05	...
Annuités (statutaires)	250,000 00	240,105 00	9,895 00	...
Gratifications diverses (statutaires)	403 33	403 33
Sentences de la cour de l'Echiquier (statutaires)	2,748 37	2,748 37
Loi sur la construction d'ouvrages publics, 1934	320,312 39	292,900 54	27,411 85	...

ETAT N°2

DÉPENSES - CRÉDIT 176 - PAR AFFECTATIONS PRINCIPALES ET PAR PROVINCES, 1935 - 1936

Province	Administration	Instruction	Service médical	Secours aux Indiens	Crédit spécial Colombie-Britannique	Arpentage irrigation et routes	Total
...	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Ile du Prince-Edouard	880 00	1,428 11	3,803 48	5,045 57	11,157 16
Nouvelle-Ecosse	4,455 18	34,318 50	40,210 37	65,115 76	...	3,935 42	148,035 23
Nouveau-Brunswick	6,093 89	18,748 37	24,803 54	61,919 84	...	1,228 19	112,793 83
Québec	26,702 00	85,045 92	79,442 37	199,203 14	...	9,048 04	399,441 47
Ontario	79,487 07	424,635 62	206,958 34	146,938 29	...	8,293 68	866,313 00
Manitoba	62,439 77	216,723 08	103,425 52	81,982 18	...	612 45	465,183 00

Saskatchewan	117,866 02	371,448 16	123,765 41	77,145 23	...	833 05	690,857 87
Alberta	93,203 87	319,582 36	103,171 00	92,556 78	608,514 01
Colombie-Britannique	132,241 15	408,493 89	186,020 63	125,111 10	99,328 35	10,800 58	961,995 70
Territoires du Nord-Ouest	27,812 50	37,694 66	45,566 53	26,011 45	137,085 14
Yukon	848 97	18,625 50	11,053 12	8,647 50	39,175 09
Général	25,031 23	...	11,186 26	5,484 84	...	1 50	41,703 83
...	576,861 65	1,936,744 17	939,406 57	895,161 68	99,328 35	34,752 91	4,482,255 33

ANNUITÉS VERSÉES ET INTÉRÊT SUR LES FONDS DE FIDUCIE DES INDIENS, 1935 - 1936

ALBERTA
...	\$ c.	...	\$ c.
Athabaska	7,660 00	Petit Lac des Esclaves	17,737 94
Blackfoot	119,365 11	Saddle-Lake	6,904 64
Blood	7,492 28	Sarcee	2,336 90
Edmonton	22,944 19	Stony	4,631 29
Hobbema	15,359 68
Peigan	6,440 94	...	210,872 97
COLOMBIE-BRITANNIQUE
...	\$ c.	...	\$ c.
Babine	620 99	Okanagan	1,038 82
Bella-Coola	344 23	Queen-Charlotte	349 87
Cowichan	5,432 08	Skeena-River	2,721 69
Fort St. John	1,735 42	Stikine	79
Kamloops	929 61	Stuart-Lake	1,545 63
Kootenay	646 62	Vancouver	9,977 52
Kwawkwalth	3,428 61	West-Coast	1,596 29
Lytton	3,816 14	Williams-Lake	95 71
New-Westminster	15,985 24
Nicola	42 05	...	50,307 31
MANITOBA
...	\$ c.	...	\$ c.
Birtle	3,433 75	Manitowapah	11,210 66
Clandeboye	17,769 54	Norway-House	15,633 83
Fisher-River	9,568 91	Portage-la-Prairie	8,256 49
Fort-Churchill	3,260 00	Port-Nelson	Néant
Griswold	374 88
Le Pas	23,995 39	...	93,503 45
NOUVEAU-BRUNSWICK
...	\$ c.	...	\$ c.
Division du nord	1,064 42	Division du sud-ouest	69 95
Division du nord-est	1,117 93
...	2,252 30
NOUVELLE-ÉCOSSE
...	\$ c.
Micmacs de la Nouvelle-Ecosse	1,583 96
TERRITOIRES DU NORD-OUEST
...	\$ c.	...	\$ c.

Fort-Good-Hope	4,355 00	Fort-Simpson	6,170 00
Fort-Résolution	9,000 00	...	19,525 00
ONTARIO
...	\$ c.	...	\$ c.
Alnwick	10,279 49	Port-Arthur	17,107 44
Cape-Croker	21,863 23	Rama	7,943 67
Caradoc	3,419 04	Rice Lake	8,251 06
Chapleau	2,891 18	Sarnia	17,652 11
Christian-Island	14,654 48	Saugeen	15,826 17
District de Patricia	16,464 00	Sault-Ste-Marie	12,979 56
Fort-Frances	14,567 80	Savanne	6,520 00
Georgina-Island	3,483 51	Scugog	1,240 81
Golden-Lake	14 29	Six-Nations	42,674 78
Gore-Bay	9,986 22	Sturgeon-Falls	60,595 56
James-Bay	21 25	Thessalon	6,984 34
Kenora	25,749 29	Tyendinaga	5,203 36
Manitowaning	25,400 55	Walpole-Island	3,133 27
Moravian	5,747 81
New-Credit	4,764 19	...	382,787 90
Parry-Sound	17,369 44

QUÉBEC
...	\$ c.	...	\$ c.
Bécancour	315 14	Mingan	Néant
Bersimis	6,051 67	Oka	423 16
Cacouna	485 02	Pierreville	304 57
Caughnawaga	814 70	Pointe-Bleue	602 53
Jeune-Lorette	710 61	Restigouche	237 48
Maniwaki	4,099 34	Sept-Iles	Néant
Maria	Néant	St-Regis	2,992 96
...	...	Témiscamingue	2,569 00
...	19,606 18
SASKATCHEWAN
...	\$ c.
...	\$ c.	Moose Woods	Néant
Battleford	18,406 92	Onion Lake	6,756 80
Carlton	22,792 36	Pelly	12,064 26
Crooked Lake	29,234 78	Qu'Appelle	23,533 74
Duck Lake	9,397 19	Touchwood	19,344 62
File Hills	3,170 48	Wood Mountain	2 93
Ile à la Crosse	Néant
...	144,713 08

CAISSE DE FIDUCIE DES INDIENS

Opérations de l'année financière terminée le 31 mars 1936

Service	Débit	Crédit
...	\$ c.	\$ c.
Solde au 31 mars 1935	...	13,810,673 68
Perceptions sur ventes de terres, droite sur bois et pierre, loyers, amendes, etc	...	400,745 83
Intérêt pour l'année terminée le 31 mars 1936	...	701,430 88
Transferts au crédit durant l'année	...	20,253 13
Dépenses durant l'année	1,043,106 19	...
Transferts par mandat, etc	12,133 73	...
Solde au 31 mars 1936	13,877,863 60	...
...	14,933,103 52	14,933,103 52

[blank page | page blanche]